

Rapport ESG-Climat

MOBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE PARTAGÉ



ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE

SOMMAIRE

1.	DÉCLARATION DE LA DIRECTION	03
2.	LE GROUPE GROUPAMA EN UN CLIN D'ŒIL	04
	Un Groupe aux valeurs mutualistes	04
	Une activité en France et à l'International	05
	Chiffres clés	06
	Les actifs immobiliers et forestiers	08
3.	VERS UNE STRATÉGIE ESG GLOBALE	09
3.1	La stratégie RSE Groupe, mobiliser le plus grand nombre pour un développement durable partagé	09
3.2	Une stratégie ESG intégrée à la gouvernance	10
3.3	Une ambition : vers une intégration complète des critères ESG dans l'analyse financière et la gestion d'actifs	11
4.	UNE RECHERCHE ESG INTÉGRÉE	12
4.1	Une équipe de recherche intégrée unique sur la place	13
4.2	La méthodologie d'analyse des critères ESG pour les valeurs mobilières	14
4.3	Une politique d'engagement actionnarial et de vote exigeante	15
5.	UN ENGAGEMENT FORT DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE	18
6.	LE CLIMAT, SOURCE DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS	19
	En synthèse - nos engagements climat	19
6.1	Appréhender les risques liés au changement climatique	20
6.2	La transition écologique et énergétique déclinée dans la stratégie d'investissement	22
6.2.1	Valeurs mobilières : une analyse des enjeux climat en 2 piliers	22
6.2.2	Une politique de gestion environnementale active	30
6.3	Le financement de la transition énergétique	34
6.3.1	Les obligations vertes, un programme d'investissement pluriannuel	34
6.3.2	Le financement direct des projets d'infrastructures verts	35
6.4	La dimension climat dans la gestion immobilière et forestière	36
6.4.1	Responsabilité sociétale : une démarche de progrès	36
6.4.2	Plan de certification environnementale du patrimoine tertiaire : plus de 650 millions d'euros d'investissement	38
6.4.3	Certification ISO 14001 des activités d'investissement, de gestion et de valorisation de patrimoines immobiliers	39
6.4.4	Mesure des impacts environnementaux	40
6.4.5	Réduction des impacts par l'économie circulaire	40
6.4.6	21 000 hectares de forêts gérés de façon durable	42
7.	ANNEXES	44
7.1	Tables de correspondance avec l'Article 173 de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte	44
7.2	Sources externes d'analyses ESG	45
7.3	Principes directeurs de la politique de vote	45
7.4	Une politique d'exclusion conforme aux traités internationaux	46

NOTRE CONVICTION

**Être un investisseur responsable,
c'est contribuer en confiance
au développement durable**



Responsable. Que nous dit ce mot si courant aujourd'hui?

Il évoque spontanément le rôle croissant des entreprises dans les mutations de notre société. Être assureur responsable, c'est affirmer que nos métiers doivent participer activement à l'effort collectif pour construire un monde durable.

L'histoire centenaire de Groupama et ses valeurs mutualistes nous donnent vocation à agir dans une démarche de long terme, à protéger les actifs de nos clients et la pérennité de notre Groupe, mais aussi celle de la société dans son ensemble. Aussi, de longue date, nous intégrons des critères sociétaux et environnementaux dans nos activités d'investissement. Nos équipes ont développé des outils et des compétences indispensables à la prise de décision.

Poursuivant cette démarche, en 2018 le Groupe a renforcé la gouvernance de sa stratégie ESG afin de piloter plus efficacement son déploiement dans toutes les entités.

L'urgence climatique, en particulier, suppose l'élaboration de méthodologies stables, permettant d'agir en confiance, compte-tenu de l'impact de nos décisions. C'est pourquoi nous structurons chaque année un peu plus notre démarche. En 2018, nous avons poursuivi nos efforts en ce sens :

- ▶ la certification ISO 14001 de nos activités immobilières nous a permis d'affiner la mesure de l'empreinte carbone de nos opérations et de qualifier de nouveaux indicateurs de suivi, socles de nouveaux plans d'actions ;
- ▶ l'analyse de nos portefeuilles d'investissements en valeurs mobilières a franchi un nouveau cap. Nous avons évalué selon différentes méthodologies l'alignement de nos portefeuilles avec une trajectoire de réchauffement climatique contenu sous 2°C.

Dans le même temps, nous sommes soucieux d'agir dès à présent sur le financement de la transition vers une économie moins carbonée et d'en limiter les risques. Le Groupe s'est engagé en 2018 à désinvestir les positions – déjà mineures - qu'il détient dans les énergies fossiles les plus pénalisantes pour le dérèglement climatique : le charbon et les sables bitumineux. Le Groupe s'est également engagé à investir 1 milliard d'euros en faveur de la transition énergétique, à un horizon de 3 ans.

À travers ces engagements forts, qui dépassent les obligations réglementaires, Groupama réaffirme les valeurs intemporelles qui ont fait son identité : la responsabilité, la solidarité et l'engagement. Toujours en quête de performance et de solutions adaptées aux attentes de nos parties prenantes, nous continuerons à nous fixer des objectifs ambitieux et à rendre compte de nos avancées, en assureur créateur de confiance.

Fabrice HEYRIES

Directeur Général Adjoint
de Groupama Assurances Mutuelles

LE GROUPE GROUPAMA EN UN CLIN D'ŒIL

Un Groupe aux valeurs mutualistes

Assureur historique des agriculteurs français, Groupama puise ses valeurs dans ses racines territoriales. Ancré dans la réalité du quotidien de ses sociétés et de ses clients, le Groupe est doté d'une organisation cohérente avec ses principes mutualistes de proximité, de solidarité et de responsabilité.

Le groupe présente un mode de gouvernance qui responsabilise chaque acteur au sein de l'organisation. Les sociétaires élisent leurs représentants au niveau local (34 500 élus), qui élisent eux-mêmes leurs représentants aux niveaux régional et national.

Les administrateurs sont donc tous des assurés de la mutuelle. Ces élus participent à toutes les instances de décision du Groupe, qu'il s'agisse des caisses locales (2 900), régionales (9 caisses régionales métropolitaines, 2 caisses régionales d'outre-mer et 2 caisses spécialisées) ou des instances nationales.

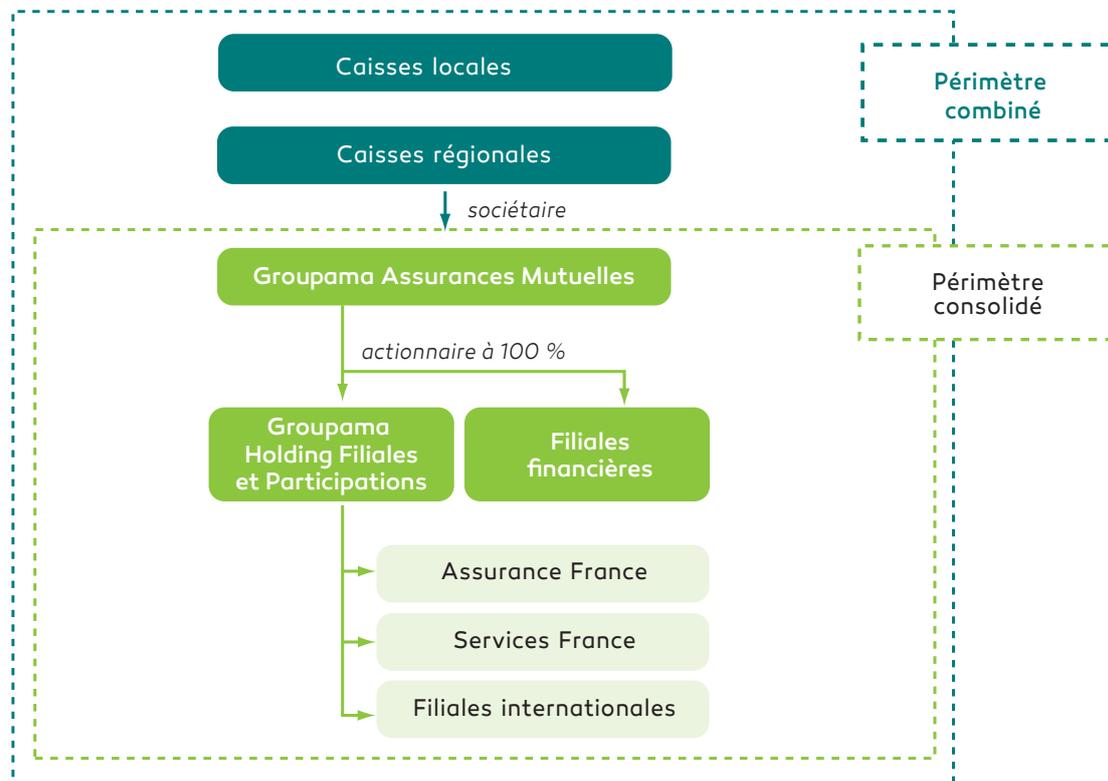
Ils contrôlent ainsi l'ensemble des conseils d'administration des entités du Groupe Groupama et de ses filiales, et nomment les responsables des Directions opérationnelles.

Périmètre du rapport

Il existe deux périmètres au sein du Groupe Groupama :

- Le **périmètre combiné**, qui comprend l'intégralité des entités du Groupe et les caisses régionales pour 100 % de leurs activités ;
- Le **périmètre consolidé**, dont Groupama Assurances Mutuelles est société mère. Son activité comprend, en plus de l'activité des filiales, environ 35 % de l'activité des caisses régionales, activité captée par le mécanisme de réassurance interne.

Le présent rapport portera sur le **périmètre combiné** afin d'être pleinement en adéquation avec les attentes de l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.



Une activité en France et à l'International

Le Groupe Groupama est présent en France ainsi que dans 9 pays à l'international. Il opère dans 3 principaux secteurs d'activité :

3 PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ



Auto, habitation, services et sociétés spécialisées (assistance, télésurveillance, protection juridique, assurance-crédit, services à la personne), assurances agricoles, entreprises, professionnels et collectivités.



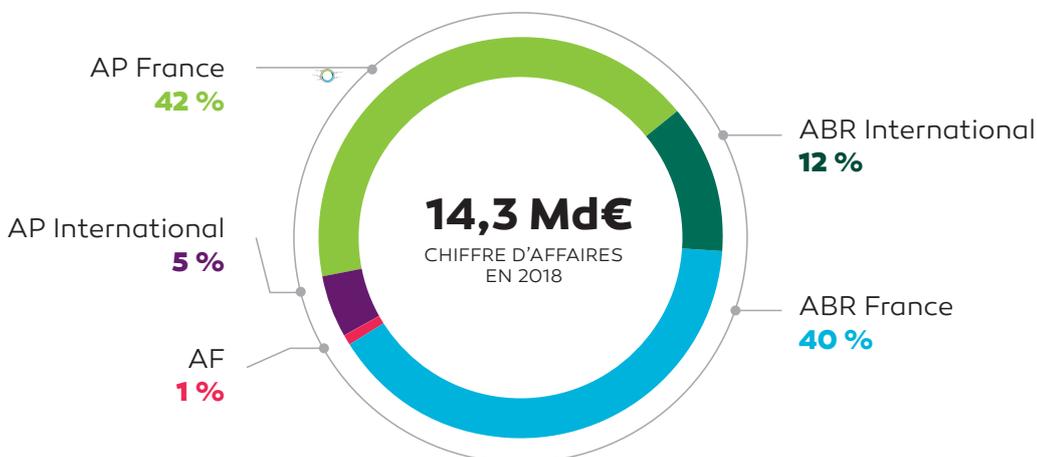
Santé individuelle, prévoyance individuelle, assurance vie et épargne retraite/individuelle, assurances collectives.



Gestion immobilière, gestion d'actifs, épargne salariale.

Assureur généraliste, le Groupe Groupama a généré 14,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018 sur le périmètre combiné.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (AU 31 DÉCEMBRE 2018)



Chiffres clés

Au 31 décembre 2018, sur le périmètre combiné

12 millions

de sociétaires et de clients
à travers le monde

32 000

collaborateurs

dont **7 800** hors de France

18 %

du chiffre
d'affaires
hors de France

2ème

assureur étranger
en dommages
en Chine

4ème

assureur
en Roumanie

4ème

assureur
dommages
en Hongrie

9ème

assureur
dommages
en Italie

1er

assureur
agricole
en France

1er

assureur
Santé
individuelle
en France

2ème

assureur
Habitation
en France

3ème

assureur
en prévoyance
en France

4ème

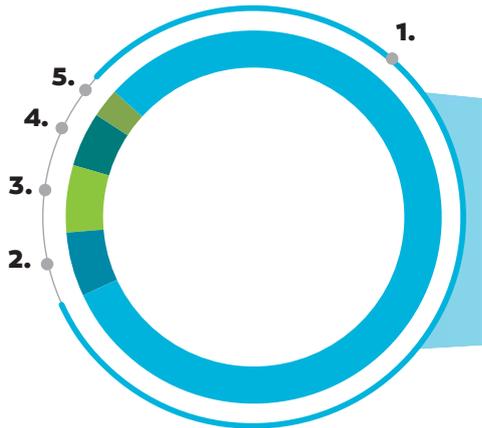
assureur
Auto
en France



Structure d'actifs

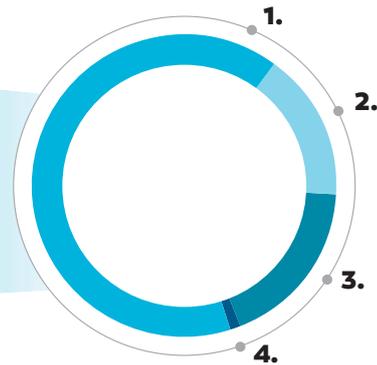
Au 31 décembre 2018, sur le périmètre combiné, le montant total des actifs du Groupe Groupama s'élevait à **73,7 milliards d'euros** en valeur de marché (hors placements UC, minoritaires et mises en pension) :

**STRUCTURE D'ACTIFS DU GROUPE GROUPAMA
AU 31 DÉCEMBRE 2018**



- 1. Obligations **81,5 %**
- 2. Immobilier **5,6 %**
- 3. Actions **5,8 %**
- 4. Trésorerie (OPCVM) **4,8 %**
- 5. Autres **2,3 %**

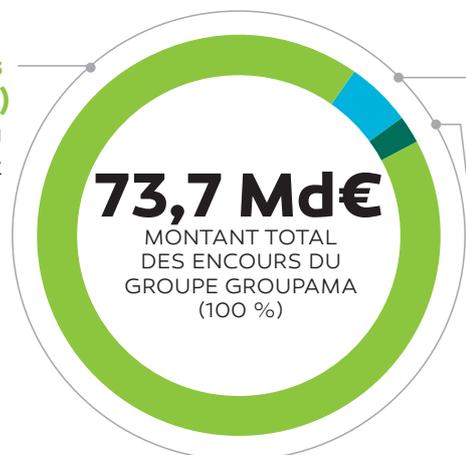
**VENTILATION DES OBLIGATIONS PAR ÉMETTEUR
AU 31 DÉCEMBRE 2018**



- 1. Dettes gouvernementales **65 %**
- 2. Dettes privées financières **16 %**
- 3. Dettes privées non-financières **18 %**
- 4. Autres **1 %**

Répartition des encours

**68,8 milliards d'euros
(93,4%)**
gérés par Groupama
Asset Management



3,2 milliards d'euros (4,3 %)
gérés par Groupama
Immobilier (forêts
incluses)

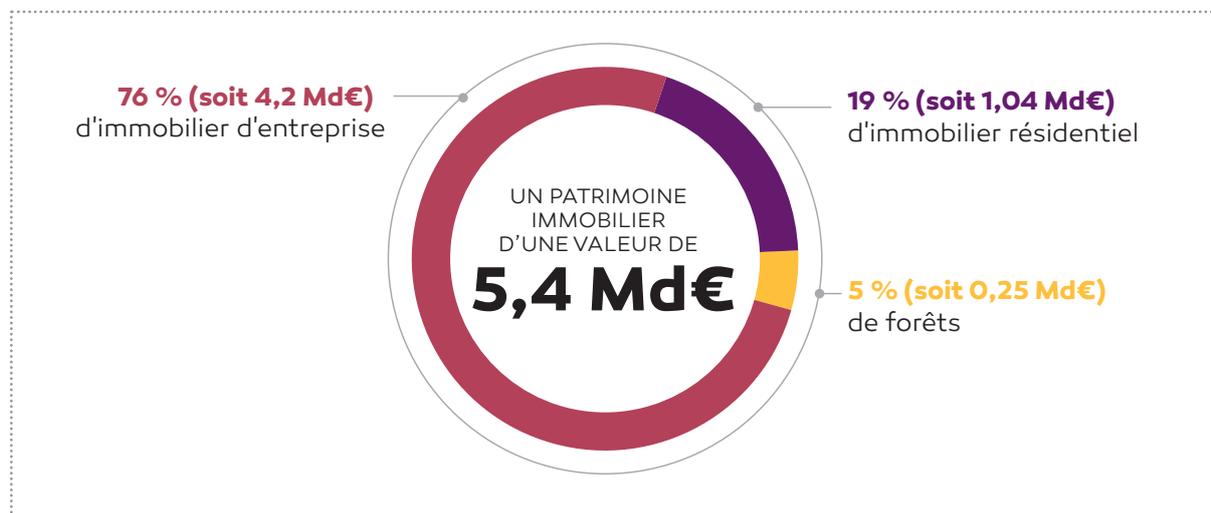
1,7 milliard d'euros (2,3 %)
gérés par d'autres
structures (externes
et gestion directe)

73,7 Md€

MONTANT TOTAL
DES ENCOURS DU
GROUPE GROUPAMA
(100 %)

Les actifs immobiliers et forestiers

Au 31 décembre 2018, le patrimoine immobilier et forestier du groupe Groupama représentait une valeur totale de **5,4 milliards d'euros**, constitué essentiellement d'immobilier d'entreprise, ainsi que d'immobilier résidentiel et de forêts.

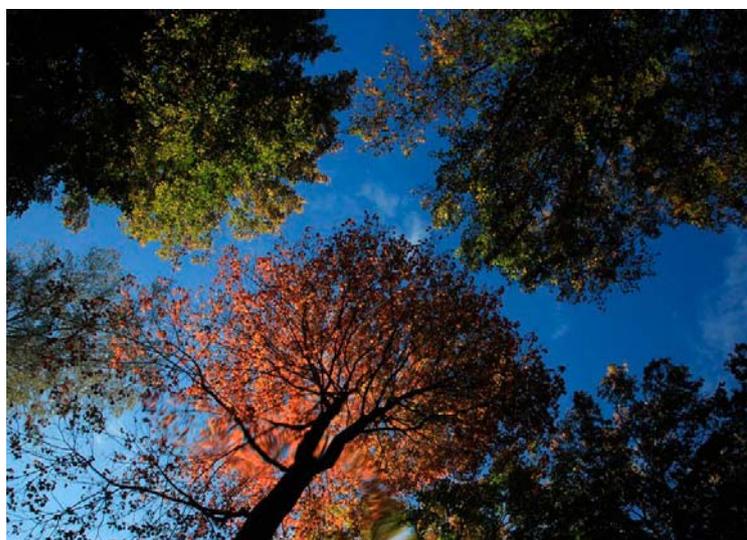


La gestion du patrimoine immobilier du Groupe Groupama est confiée en grande partie **à Groupama Immobilier**. Cette entité du Groupe s'assure de la liquidité du patrimoine sur le marché et de sa valorisation. Pour cela, Groupama Immobilier développe un immobilier intelligent, conçu pour la ville de demain, au service des propriétaires et des locataires des immeubles.

Les missions principales de Groupama Immobilier sont l'investissement, la gestion et la valorisation des actifs immobiliers.

Via la **Société Forestière Groupama**, Groupama Immobilier gère également de façon durable un **patrimoine forestier** de près de 21 000 hectares en France. L'entité assure **la recherche, l'analyse, la sélection des opportunités d'investissement et leur acquisition**. Groupama Immobilier assure également l'asset management : **gestion forestière, vente de bois et location de territoires de chasse**.

La gestion de la forêt participe ainsi pleinement aux engagements du Groupe en matière de responsabilité sociétale. De la sorte, le patrimoine forestier est intégralement certifié PEFC⁽¹⁾.



(1) PEFC : Pan European Forest Certification.

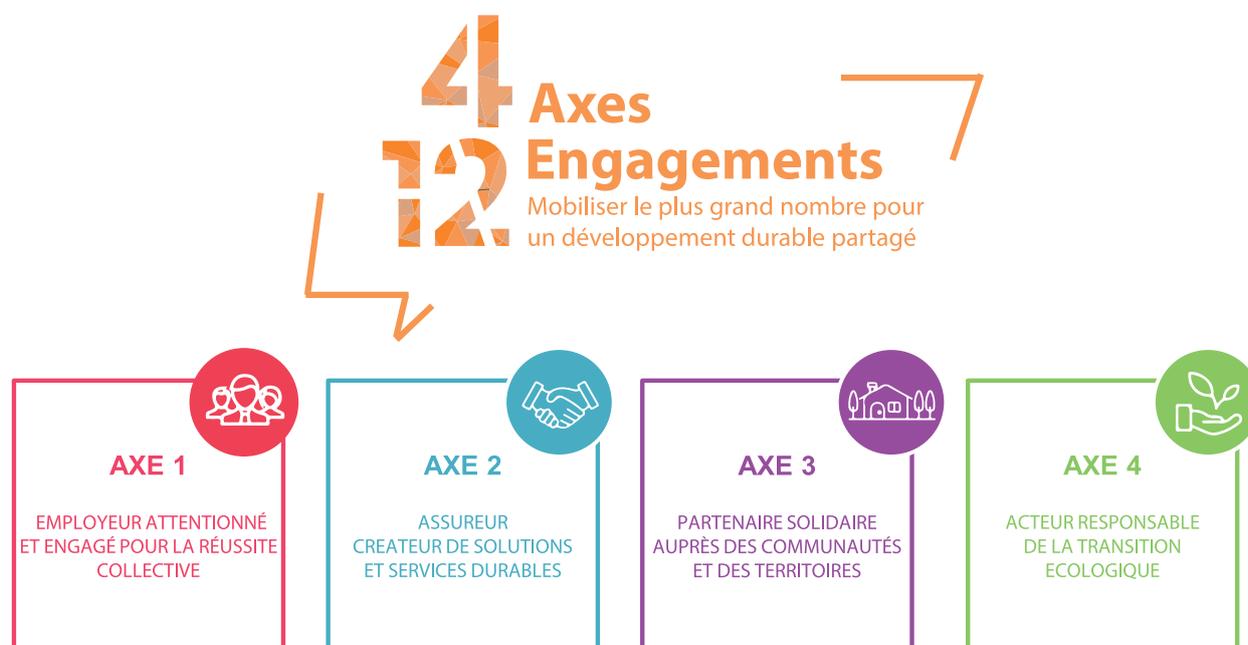
Être assureur dans un monde en mutation, c'est d'abord être conscient que les modèles changent

Le Groupe Groupama a ainsi impulsé en 2018 un nouvel élan à sa politique ESG avec la définition de la nouvelle stratégie RSE Groupe pour les années 2019-2021, la création d'une Direction de la stratégie ESG chez Groupama Asset Management et le renforcement de sa stratégie d'investissement responsable via de nouveaux engagements de la Direction générale.

3.1 La stratégie RSE Groupe, mobiliser le plus grand nombre pour un développement durable partagé

Affirmant la continuité de sa stratégie de développement durable, le Groupe a formalisé en 2018 sa troisième feuille de route RSE pour les années 2019-2021.

Elle a été co-construite avec le Réseau des animateurs RSE, les experts métiers internes et les élus. Une nouveauté en 2018 : 2 500 collaborateurs du Groupe ont également contribué à sa définition, via la plateforme collaborative IMAGIN'RSE.



Inscrite au cœur de ses métiers, la stratégie RSE Groupe intègre la vision de Groupama comme assureur responsable dans ses dimensions environnementales et sociétales, ainsi que sa contribution à la transition écologique. De la sorte, les engagements RSE sont portés dans les métiers de la gestion d'actifs par le déploiement de la nouvelle stratégie ESG, formalisée en 2018.

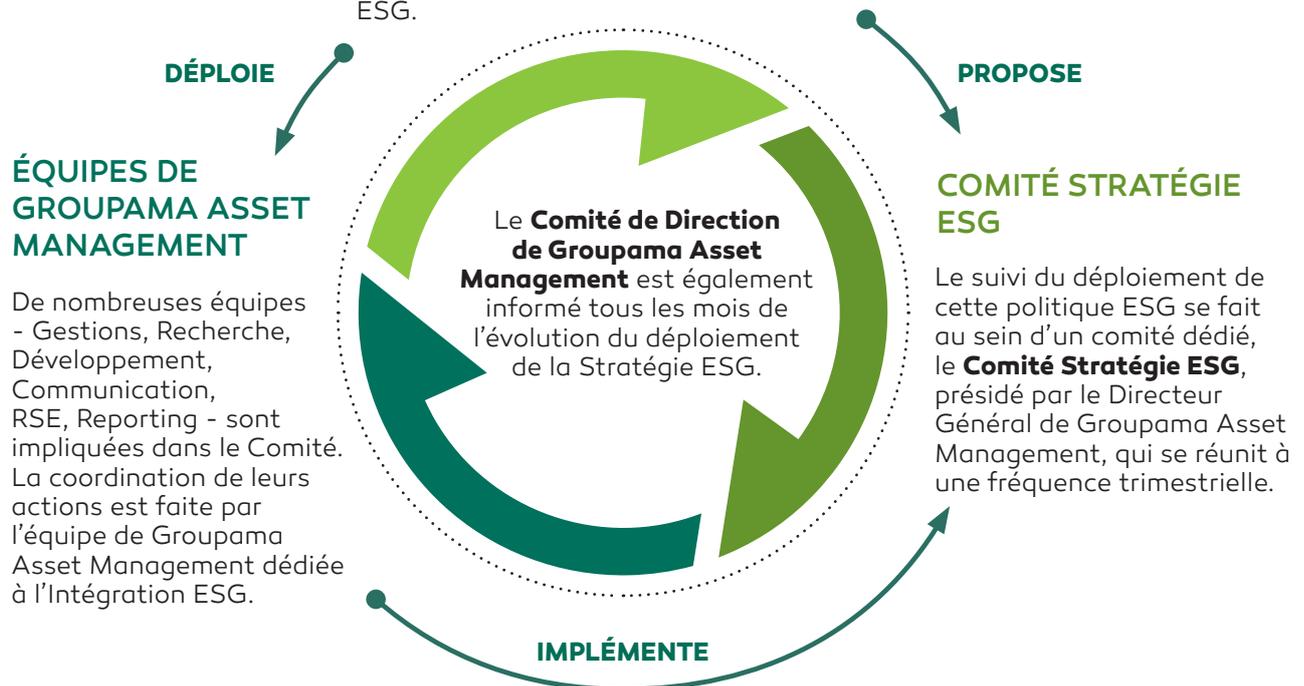
3.2 Une stratégie ESG intégrée à la gouvernance

Fort de ses valeurs qui ont fait son identité depuis plus de cent ans, la responsabilité, la solidarité et l'engagement, le Groupe Groupama contribue de longue date aux transitions écologiques et sociétales. En 2018, sous l'égide du Comité exécutif Groupe, le Groupe a renforcé sa stratégie d'investissement responsable et a formalisé sa politique climat.

DIRECTION DE LA STRATÉGIE ESG

Une Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018 chez Groupama Asset Management, directement rattachée au Directeur Général.

La Direction a défini juin 2018 **une nouvelle politique ESG**, partie intégrante du projet d'entreprise. Elle a pour objectifs de diffuser la prise en compte des critères ESG à l'ensemble des équipes de gestion et d'enrichir l'offre de produits ESG.

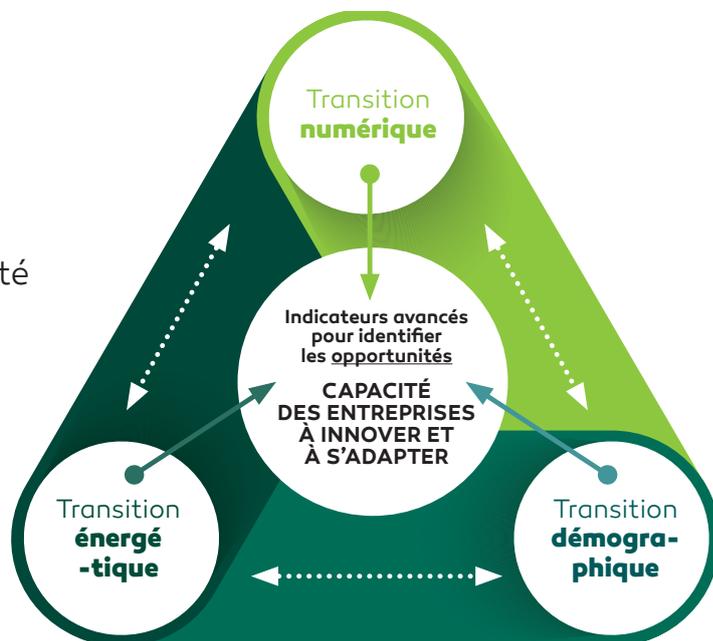


Le pilotage de la stratégie ESG est également mis en œuvre par le biais d'outils et de processus déployés dans l'ensemble des gestions. Ainsi,

- ▶ les critères ESG sont abordés dans les comités de gestion, au même titre que la stratégie d'investissement ;
- ▶ les outils de gestion donnent accès à l'information ESG ;
- ▶ les contrôles portant sur l'application des règles et filtres ESG sont intégrés dans les procédures de gestion des risques.

3.3 Une ambition : vers une intégration complète des critères ESG dans l'analyse financière et la gestion d'actifs

Le défi numérique, les évolutions sociétales et environnementales rapides et à grande échelle exposent les risques assurables à des évolutions que le Groupe doit anticiper. Pour garantir la pérennité de ses activités, Groupama doit mieux connaître les enjeux liés à la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et au développement durable, et les intégrer dans ses métiers.



Intégrer des critères ESG à la logique financière : une réelle pertinence face à l'émergence d'un nouveau paradigme

Être un assureur responsable, c'est aussi, en tant que gérant d'actifs, penser à long terme et donc apprécier les risques et opportunités que représentent ces évolutions pour les entreprises dans lesquelles le Groupe investit. Ces enjeux font partie intégrante de la réflexion et de la gestion par le prisme de **l'analyse intégrée**, incluant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Groupama Asset Management propose ainsi à ses clients une **gestion de conviction**, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme, adaptable en fonction des spécificités des classes d'actif considérées.

La démarche proactive de Groupama en matière d'intégration ESG dans l'analyse financière repose sur **trois convictions fortes** :

- ▶ Intégrer des critères ESG est une des réponses pouvant être apportées au **défi d'un monde en pleine mutation** (vieillesse de la population, évolution vers une économie numérique, transition vers une économie bas carbone, etc.) ;
- ▶ l'intégration de critères ESG est un outil permettant à l'investisseur d'identifier les **opportunités de croissance de l'entreprise**. À moyen et long termes, il est un vecteur de surperformance économique pour l'émetteur ;
- ▶ l'intégration de critères ESG est un outil permettant à l'investisseur de se **prémunir contre les risques extra-financiers** susceptibles de peser sur la valorisation de l'émetteur, et ce notamment si celui-ci fait l'objet de controverses.



UNE RECHERCHE ESG INTÉGRÉE

La gestion des actifs mobiliers du Groupe Groupama est confiée à hauteur de 70 milliards d'euros à **Groupama Asset Management**, filiale dédiée à la gestion d'actifs.

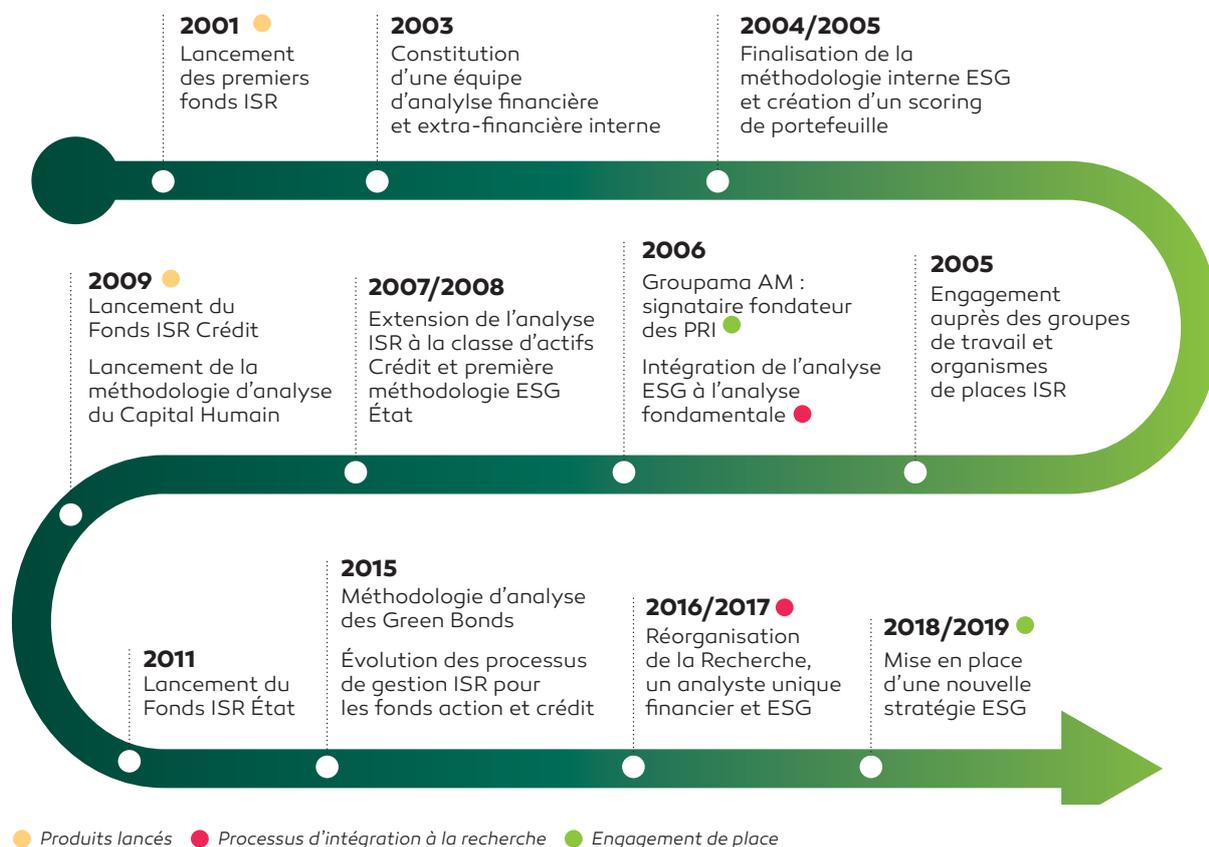
Pionnier et acteur en matière d'investissement responsable depuis plus de 15 ans, Groupama Asset Management a adopté une philosophie d'investissement responsable intégrant les critères ESG. Cette démarche d'intégration ESG est appliquée à l'ensemble de la gestion actions et obligataires.

Elle a l'ambition de répondre à trois orientations :

- ▶ intégrer dans l'analyse fondamentale des émetteurs les enjeux liés aux transitions écologiques, numériques et sociétales ;
- ▶ formaliser la prise en compte de ces enjeux dans les décisions d'investissements ;
- ▶ répondre aux demandes des clients en matière d'investissement responsable.

La Direction de la stratégie ESG confie au **département de la Recherche l'analyse** macro-économique, financière et ESG dans une démarche 100 % intégrée. Le département de la Recherche se consacre à l'analyse d'un périmètre européen de sociétés, d'émetteurs publics, privés et souverains, à destination des gérants d'actifs du Groupe.

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT, PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE





GROUPAMA ASSET MANAGEMENT a obtenu la notation maximale A+ pour son rapport 2017 sur sa politique d'intégration ESG.



Signe de son engagement historique, il a été signataire fondateur des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)⁽²⁾ dès 2006. Par ailleurs, Groupama Asset Management est membre actif de différentes initiatives influentes : le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), l'EUROSIF (1), le SPAINSIF (2), l'Association Française de Gestion (AFG), la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), Paris Europlace, Finance for Tomorrow et l'Observatoire de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

4.1 Une équipe de recherche intégrée unique sur la place

À partir de 2003, Groupama Asset Management a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement **une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique**. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

Afin de mettre en œuvre sa démarche d'intégration ESG, Groupama Asset Management a alloué des moyens humains significatifs à la hauteur de ses ambitions. L'équipe se compose ainsi de :

- ▶ 1 Directrice de la Recherche ;
- ▶ **12 analystes financiers et ESG**, dont 3 référents plus spécifiquement dédiés à chacun des piliers E, S et G ;
- ▶ 4 économistes pays ;
- ▶ 3 gérants spécialisés.

En 2016, Groupama Asset Management a franchi **une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG**. Aussi, tous les analystes de Groupama Asset Management ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Les anciens analystes ESG ont quant à eux acquis les fondamentaux de l'analyse financière par des formations délivrées par la SFAF.

Aujourd'hui, **chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre**. Le département de la Recherche comprend 12 analystes financiers et ESG, dont 3 analystes référents dédiés à l'étude de chaque pilier E, S, G et 4 économistes pays.

Groupama Asset Management bénéficie également des services de prestataires spécialisés dans le domaine de l'investissement responsable, dont la liste est détaillée en annexe 7.2. La progression de la méthodologie concernant l'approche climatique a amené l'équipe à introduire, ces dernières années, les travaux de la société Trucost et du cabinet I Care & Consult.

Groupama Asset Management utilise également la recherche des brokers et alimente ses analyses pays grâce à des bases de données publiques telles que celles de la Banque Mondiale ou d'EuroStat.

(1) PRI : plateforme collaborative mondiale lancée en avril 2006 à l'initiative de l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Anan. L'objectif de la plateforme est d'inciter les investisseurs et les gestionnaires d'actifs à mettre en œuvre un investissement responsable de long terme.

FOCUS

UNE ANALYSE ESG INTÉGRÉE MISE À DISPOSITION DE TOUS LES GÉRANTS

L'objectif de l'approche d'intégration de Groupama Asset Management est de mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers et donc sur les recommandations finales. Dans les études, l'analyse est concentrée sur les critères « ESG matériels », c'est-à-dire ceux ayant un impact sur les critères financiers.

L'analyse intégrée repose sur l'équipe d'analystes financiers et ESG de Groupama Asset Management. Elle permet d'identifier les émetteurs les mieux positionnés et les plus risqués sur les trois transitions à l'œuvre dans nos sociétés et d'évaluer si l'entreprise est en capacité de se développer et comprendre son écosystème afin de créer de la valeur pour l'actionnaire. L'analyse aboutit à une recommandation unique,

financière et ESG. Des outils propriétaires, NotesESG® et AvisRecherche®, mettent les notations et études de la recherche ESG à disposition de tous les gérants, par secteur et par valeur.

La liste des Grands risques ESG est également diffusée à toutes les gestions, qui les prennent en compte selon leurs spécificités. Cette liste intègre les sociétés pour lesquelles les risques ESG peuvent mettre en cause la viabilité économique et financière ou avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise. L'entrée ou la sortie de valeurs sur cette liste est validée par un Comité des Grands Risques ESG, présidé par le Directeur des Risques de Groupama Asset Management.

4.2 La méthodologie d'analyse des critères ESG pour les valeurs mobilières

LES ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Sur les 74 milliards d'euros gérés par le Groupe, les actions et obligations d'entreprises représentent plus d'un tiers des encours, sur lesquels est déployée l'analyse ESG intégrée. La méthodologie d'analyse ESG des valeurs est identique pour les actions et pour les obligations.

Elle repose sur une **approche risques/opportunités selon 4 piliers**.



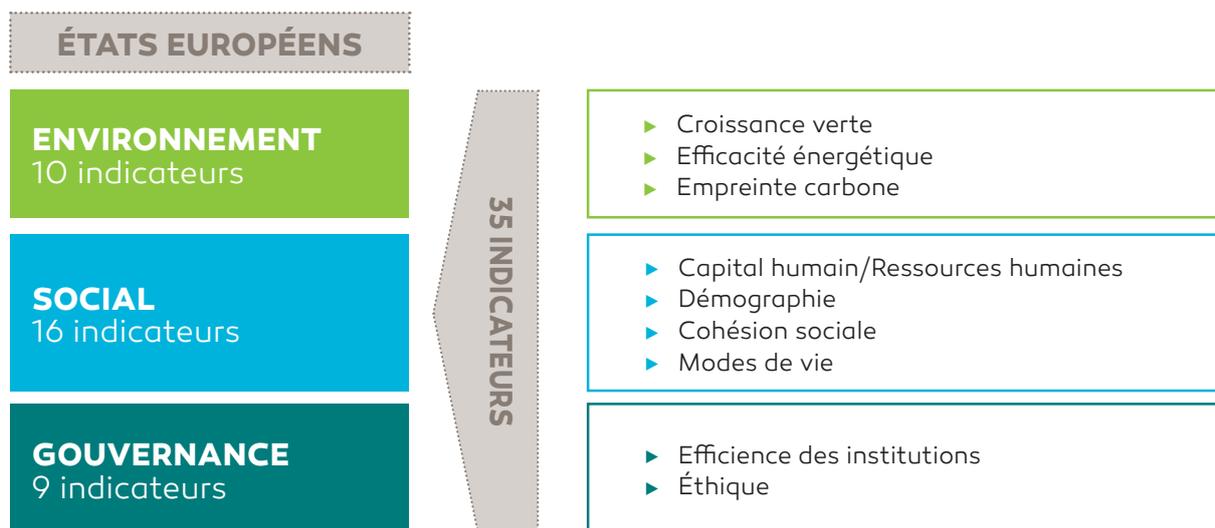
LES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

Dès 2012, face à la crise souveraine européenne, Groupama Asset Management a développé une approche structurée de l'analyse des États. L'analyse économique extra-financière complète l'approche classique de la mesure de la solvabilité et du risque de défaut des pays, par la prise en compte de critères ESG. Elle reprend les grands principes qu'une économie durable doit intégrer.

Cette analyse vise, en somme, à :

- ▶ encourager la recherche et le développement ;
- ▶ investir dans les dépenses d'éducation et de formation ;
- ▶ se soucier de l'accès à l'emploi des plus jeunes et du maintien à l'emploi des seniors pour maintenir une stabilité sociale ;
- ▶ améliorer l'empreinte carbone en orientant les investissements vers une croissance plus verte.

L'approche risques/opportunités de Groupama Asset Management s'appuie sur les Indicateurs de Développement Durable (IDD) de la Commission Européenne, développés dans le cadre de l'agenda Europe 2023. Groupama Asset Management a élaboré une grille de lecture de la politique de développement durable d'un pays à partir de 35 indicateurs ESG répartis en 9 thèmes, les **trois quarts étant issus directement des indicateurs IDD de la Commission Européenne**.



4.3 Une politique d'engagement actionnarial et de vote exigeante

Pour le Groupe Groupama, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme. Le groupe a également la volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est conçu, d'une part, comme une source de création de valeur et, d'autre part, comme un moyen de diminuer les risques.

La politique d'engagement actionnarial est mise en œuvre par les analystes de Groupama Asset Management, à destination de toutes les gestions. Elle vise à :

- ▶ améliorer la **qualité de la connaissance** des gérants des risques et opportunités ESG par les entreprises et leur traduction dans leur modèle économique ;
- ▶ entretenir **un dialogue franc et récurrent** avec les entreprises sur leurs enjeux clés ESG sectoriels et les impacts sociétaux de leurs activités ;
- ▶ **influencer progressivement les comportements** afin de modifier les pratiques de gouvernance des entreprises pour une meilleure prise en compte des enjeux ESG dans leurs activités et dans une prospective de moyen-long terme.

Plus concrètement, cette politique se traduit par :

- ▶ une politique de dialogue et de suivi des entreprises ; la publication d'une politique de vote exigeante : <https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/>
- ▶ une politique d'échanges relatifs aux ordres du jour des assemblées générales annuelles ;
- ▶ un rapport sur l'exercice des droits de vote en assemblée générale ;
- ▶ une participation active aux différents travaux de place (Afep-Medf, AFG, FIR) ;
- ▶ des échanges avec les investisseurs institutionnels ;
- ▶ la réalisation d'engagements collaboratifs :
 - en s'associant aux dépôts de résolutions externes aux Assemblées Générales ;
 - via la plateforme collaborative des PRI : signature de trois nouveaux engagements en 2018

LES ENGAGEMENTS COLLABORATIFS DE GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

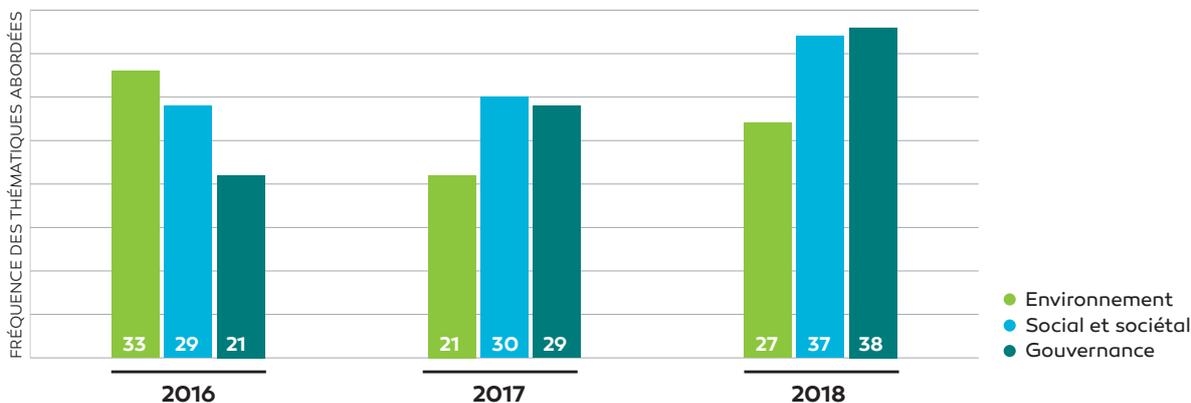
DATE DE LANCEMENT DE L'ACTION	ACTION COLLABORATIVE	OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT	SECTEURS/ ENTREPRISES VISÉES	DURÉE ENGAGEMENT	RÔLE
Juillet 2017	Cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Identification des risques ▶ Gouvernance en place sur ce sujet ▶ Transparence sur les risques identifiés et leur gestion 	Secteurs ; conso, santé, finance	18 mois	Supporting
Septembre 2018	Juste Transition on Climate Change	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement à soutenir une transition énergétique et écologique équitable en intégrant le capital humain et la dimension sociale dans nos stratégies d'investissement ou notre politique d'engagement 	Tous les secteurs	NA	Signature de l'engagement
Septembre 2018	Science Based Target Initiative	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir l'action de Phitrust qui a pour objectif d'inciter les entreprises du CAC40 à adhérer à l'initiative Science Based Target. Initiative qui a pour objectif d'améliorer la transparence des entreprises sur leurs émissions de GES, les politiques mises en place pour les réduire et leurs résultats, et ce afin de respecter l'objectif de 2°C 	CAC40	Pas de limite	Lettre type envoyée aux entreprises en amont des AG
Décembre 2018	Open Letter to Index Providers on Controversial Weapons	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Signature d'une lettre ouverte demandant aux fournisseurs des indices boursiers d'exclure les producteurs des armes controversées des principaux indices 	Entreprises présentes dans les indices	Pas de limite	Lettre envoyée aux fournisseurs d'indices

Les analystes participent régulièrement aux rencontres avec le management des entreprises, seuls ou avec les gérants. Conséquence d’une organisation centrée sur l’intégration globale de l’analyse ESG à l’analyse financière, les enjeux ESG identifiés pour chaque secteur sont systématiquement abordés. Les rencontres et les sujets abordés sont partagés avec les gérants via un outil propriétaire, qui permet également d’assurer un suivi dans le temps des améliorations de l’entreprise.

Les thématiques de gouvernance et les sujets sociétaux ont constitué le motif principal de ces rencontres en 2018, conséquences de la persistance des problématiques liées à l’éthique des affaires.

De même à l’image des années précédentes, les discussions en amont des assemblées générales ont principalement porté en 2018 sur les politiques de rémunération, dans le contexte de dérive des rémunérations des dirigeants couplée au renforcement de l’encadrement réglementaire dans certains pays. Groupama Asset Management considère que **la qualité de la gouvernance est souvent un indicateur de risque avancé** : les entreprises ayant une gouvernance défaillante s’exposent davantage aux risques opérationnels, financiers et de réputation. La matérialisation de ces risques peut avoir un impact majeur sur la valorisation et la performance des actifs de l’entreprise.

ÉVOLUTION DES THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES MEETINGS



Source : Base de données Groumama

En 2018, Groupama Asset Management a voté aux assemblées générales de **251 entreprises** situées dans les principaux pays européens (France, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Italie, Espagne et Suisse) :



Le taux de rejet le plus important (19 %) a concerné à nouveau les résolutions relatives aux politiques de rémunérations. Ce taux record illustre la dérive tendancielle des rémunérations des dirigeants dans un contexte de creusement des écarts vis-à-vis de l’évolution des salaires moyens des employés.

UN ENGAGEMENT FORT DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Le Groupe Groupama applique également la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans le cadre de la diversification de ses investissements en faveur du financement de l'économie réelle et locale.

Près de
 **1,8 Md€**
 engagés à fin 2018 en capital-investissement et fonds de prêts pour financer les PME et ETI, les infrastructures de transport, de télécommunications, d'énergie et d'environnement ainsi que de l'immobilier commercial créateur d'emplois.

Le groupe Groupama est ainsi engagé à hauteur de 800 millions d'euros dans des **fonds de prêts** à l'économie visant à financer, via des prêts, **des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI)** établies majoritairement en France et pour quelques-unes d'entre elles, dans la zone Euro. Ces prêts visent à accompagner le développement et la croissance de ces entreprises. Via des investissements en **fonds de capital-investissement et dette mezzanine**, le Groupe finance par ailleurs leurs fonds propres à hauteur d'environ 350 millions d'euros à fin 2018.

Les entreprises financées dans ce cadre sont réparties sur **l'ensemble du territoire français**, et elles évoluent dans des secteurs d'activité très variés : agro-alimentaire, industries diversifiées, hôtellerie, loisirs, service de reconditionnement etc.

À ces initiatives Groupe, s'ajoute un programme d'investissement en faveur du développement local porté en région par les **caisses régionales d'investissement**. Celles-ci investissent sur leur propre territoire ou partout en France. Ce programme s'élève à plus de 30 millions d'euros et concerne la plupart des régions françaises.

Le groupe joue également un rôle croissant dans le soutien des **grands projets d'infrastructures** de transport, d'énergie et environnement ou de télécommunications de dimension européenne. Parmi ceux-ci, le groupe a participé à l'installation de compteurs intelligents en France, et a financé des infrastructures sociales dans le nord de l'Europe. À fin 2018, le groupe a investi pour environ 300 millions d'euros sur un engagement total de 500 millions d'euros (voir également le focus climat sur ce point au chapitre 6.3.2).

 **100 %**
 des gestionnaires d'actifs externes interrogés sur leur critères d'intégration ESG.

Enfin, en investissant dans des fonds de prêts à l'économie spécialisés, le groupe apporte un soutien important à la réussite de **projets immobiliers commerciaux, créateurs d'emploi**. À fin 2018, le groupe a investi près de 165 millions d'euros sur un engagement total de 185 millions d'euros dans ces fonds.

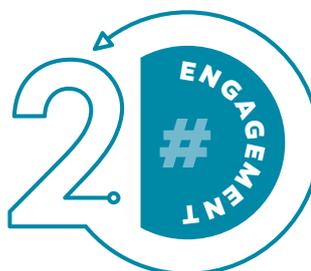
LE CLIMAT, SOURCE DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS

EN SYNTHÈSE - NOS ENGAGEMENTS CLIMAT

En tant qu'assureur mutualiste et investisseur responsable, Groupama fait du changement climatique un des piliers de son engagement quotidien. En 2018, le Groupe a réaffirmé sa volonté d'accompagner la transition écologique et énergétique vers une économie moins carbonée en formalisant 3 engagements :



Le groupe n'investit plus et se désengage dès à présent de façon progressive de toute entreprise dont le chiffre d'affaires ou le mix de production énergétique repose à plus de 30 % sur le charbon.



S'agissant des énergies fossiles, le Groupe Groupama s'engage à ne pas investir dans toute entreprise dont les sables bitumineux représentent plus de 15 % des réserves totales.



Le Groupe entend en parallèle réaliser 1 milliard d'euros de nouveaux investissements, sur un horizon de 3 ans (2019-2021), en faveur du financement de la transition énergétique.

Ces engagements formalisés en 2018 complètent les engagements pris de longue date pour les autres classes d'actifs. En tant que gestionnaire d'un important patrimoine immobilier et forestier, le Groupe rénove et fait certifier son patrimoine tertiaire, n'achète que des actifs immobiliers certifiés et assure une gestion durable de ses forêts.

Enfin, le Groupe Groupama entend engager un important programme de formation de son réseau de distribution.

6.1 Appréhender les risques liés au changement climatique

Avec la prise de conscience de la réalité du changement climatique, concrétisée par l'organisation à Paris de la COP21 en décembre 2015, puis du One Planet Summit en décembre 2017, le défi est de taille pour les professionnels de l'investissement.

Il s'agit :

- ▶ d'une part, de gérer les risques liés au changement climatique, le changement climatique constituant une nouvelle catégorie de « risque systémique » pour le Groupe comme pour l'ensemble des acteurs financiers,
- ▶ d'autre part, de financer la transition énergétique pour favoriser le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie bas carbone.

Aussi, le Groupe Groupama est convaincu qu'une démarche proactive en faveur de la lutte contre le changement climatique est nécessaire, dans la mesure où les risques qui lui sont liés peuvent affecter la bonne conduite des activités du Groupe. En particulier, le Groupe s'appuie sur les trois types de risques définis par Mark Carney, le président du Conseil de Stabilité Financière et la TCFD, *Task Force on Climate-related Financial Disclosure*, groupe de travail mis en place en 2015 par le Conseil de stabilité financière du G20 :



ENGAGEMENT TENU 100%

DES TRAVAUX MÉTHODOLOGIQUES EN LIGNE AVEC LES RECOMMANDATIONS DE LA TCFD

Les recommandations du groupe d'experts de la TCFD, *Task Force on Climate-related Financial Disclosure*, publiées en juin 2017, visent à favoriser la transparence financière climatique. La TCFD recommande notamment d'engager une analyse prospective des entreprises, en examinant la concordance des actifs détenus en portefeuille avec un « scénario 2 degrés ».

Cette analyse doit mener à désinvestir les secteurs les plus contributeurs au dérèglement climatique – en premier lieu le charbon – tout en mobilisant les investissements vers les entreprises les plus à même de favoriser la transition énergétique.

Le Groupe Groupama souscrit totalement à cette initiative et participe activement aux travaux de place* visant à élaborer des métriques communes pour l'ensemble de la profession. En effet, au-delà de la simple exigence de reporting, la question méthodologique reste centrale dans l'élaboration d'une stratégie climat.

Ainsi, le Groupe considère que trois étapes sont nécessaires à l'évaluation des risques climat définis par la TCFD : l'empreinte carbone, la part verte et l'ICTE**, et l'alignement 2°C.

L'expertise interne de Groupama Asset Management, reconnue sur les sujets environnementaux, s'est enrichie en 2017 des travaux de la société I Care & Consult pour le calcul de l'ICTE sur les secteurs les plus carbo-intensifs.

En 2018, le Groupe Groupama a poursuivi ses travaux de scénarisation d'une trajectoire 2°C selon deux approches méthodologiques. Il est apparu que ces expérimentations apportent des réponses hétérogènes, chacune présentant des atouts et des limites. Le Groupe poursuit donc en 2019 l'évaluation de ces résultats, afin de bâtir une approche unique permettant de les intégrer systématiquement dans les décisions de gestion, sur des bases méthodologiques robustes.

* Sous l'égide du MEDEF, de la FFA et de l'AFG, une initiative rassemblant des entreprises et des investisseurs a été mise en place pour définir conjointement un cadre de reporting partagé sur la stratégie climat des entreprises et les indicateurs associés.

** ICTE : Indicateur de Contribution à la Transition Énergétique et Ecologique

La politique climat du Groupe décline sa contribution au financement de la transition énergétique et écologique sur trois axes, et en fonction de la typologies d'actifs.

La politique climat du Groupe se décline ainsi en trois axes :



6.2 La transition écologique et énergétique déclinée dans la stratégie d'investissement

6.2.1 VALEURS MOBILIÈRES : UNE ANALYSE DES ENJEUX CLIMAT EN 2 PILIERS

Le Groupe Groupama entend, dans le cadre de ses investissements en valeurs mobilières (actions et obligations d'entreprises), contribuer au financement de la transition énergétique et écologique.

Il déploie pour cela une politique environnementale active sur les valeurs mobilières reposant fortement sur la recherche ESG de Groupama Asset Management faisant figure de pionnier sur le marché français.

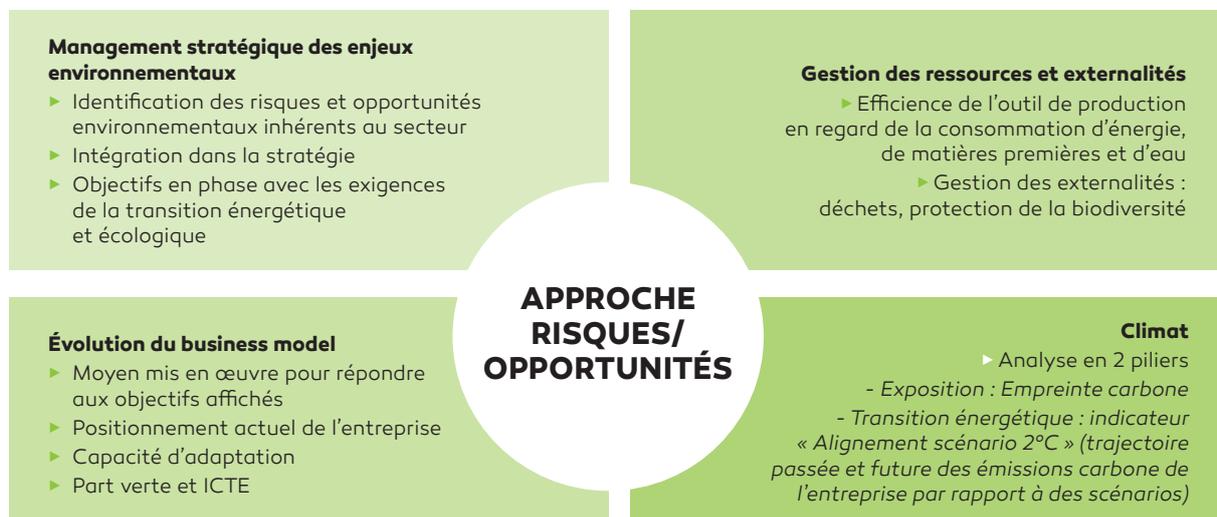
LA QUESTION CLIMATIQUE, UNE DÉMARCHÉ ÉVOLUTIVE VISANT LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT COHÉRENTE



Un préalable à l'analyse climat : l'analyse du pilier Environnement

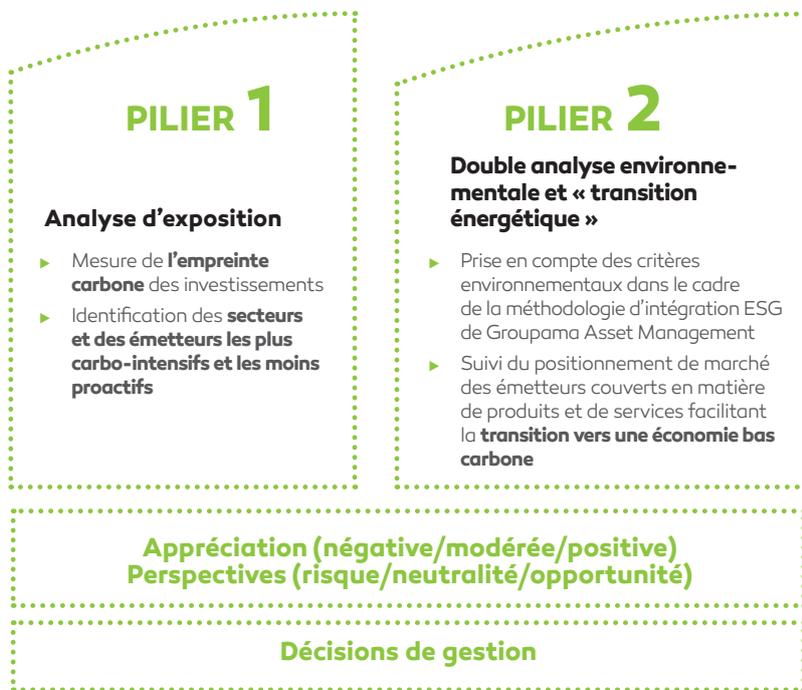
Les émetteurs doivent s'adapter pour répondre aux enjeux environnementaux, dans un contexte de prise de conscience et de réglementation croissantes. Or les enjeux écologiques et climatiques sont étroitement liés et diffèrent selon les secteurs d'activité.

Dans ce contexte, Groupama Asset Management considère qu'il est essentiel de prendre en compte non seulement les enjeux climatiques d'une entreprise, mais aussi d'évaluer **sa performance environnementale globale**. L'objectif d'une analyse environnementale est d'évaluer le positionnement d'un émetteur face à la transition énergétique et écologique. L'analyse environnementale est basée sur quatre critères qui permettent de mieux cerner la faculté d'adaptation, voire d'anticipation, de l'entreprise. Les objectifs de l'entreprise et les moyens mis en œuvre sont analysés en regard des enjeux du secteur.



La méthodologie Climat est fondée **sur deux piliers complémentaires** :

- ▶ une approche statique d'exposition visant à détecter les émetteurs les plus à risque,
- ▶ complétée par une analyse dynamique du modèle économique et du positionnement des produits et services des émetteurs.



Celle-ci a permis d'établir une approche prospective de prise en compte des enjeux climatiques.

Ces éléments sont traduits en une appréciation (négative/modérée/positive) assortie d'une perspective (Risque/opportunité).

L'élaboration de critères permettant de définir la contribution d'un émetteur à la transition énergétique se veut être un véritable outil de prise de décision dans le cadre de nos investissements. Ils visent à établir une politique de désengagement/désinvestissement fondée sur des métriques maîtrisées et évolutives.

6.2.1.1 Pilier 1 : une analyse d'exposition visant à concentrer l'expertise sur les secteurs carbo-intensifs

L'analyse d'exposition est rendue possible par une mesure annuelle de l'empreinte carbone des investissements. Elle constitue un élément important de la prise en compte des enjeux environnementaux.

Compte-tenu de l'évolution continue des standards de mesure de l'empreinte carbone, cette évaluation des investissements du Groupe Groupama permet avant tout d'identifier les secteurs les plus contributeurs. Elle nous permet de concentrer nos efforts d'analyse « Transition énergétique » sur certains d'entre eux.

→ 80 %
des émetteurs appartenant aux secteurs les plus carbo-intensifs sont analysés sur le pilier 2 « Transition énergétique »

-17 %
la baisse du nombre d'émetteurs ne présentant pas d'actions crédibles de réduction de leurs émissions, sur les secteurs les plus carbo-intensifs. Les actifs du Groupe Groupama sont orientés vers des émetteurs moins carbo-intensifs, et/ou apporteurs de solutions bas-carbone.



ANALYSE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PÉRIMÈTRE ÉLARGI À 7 SECTEURS CARBO-INTENSIFS

En 2017, Groupama s'était engagé à élargir l'approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux au-delà de cinq secteurs. En 2018, ce suivi a été élargi au Transport et à l'Agriculture/agro-alimentaire. Avec les Matériaux, les Biens s'équipement, le Pétrole et gaz, les Services aux collectivités et l'Automobile, déjà suivis en 2017, les sept secteurs présentent la particularité :

- ▶ d'être parmi les plus carbo-intensifs ;
- ▶ d'être significativement exposés aux risques liés au changement climatique, notamment de transition ;
- ▶ de détenir une partie de la solution à apporter au changement climatique, et ce, en raison, des moyens conséquents qu'ils sont en mesure d'allouer au développement de solutions bas-carbone.

6.2.1.2 Pilier 2 : une analyse « transition énergétique » focalisée sur ces secteurs les plus carbo-intensifs

Plus particulièrement pour les obligations d'entreprises, Groupama Asset Management procède à une **double analyse, environnementale et « transition énergétique »**, qui prolonge l'évaluation de l'empreinte carbone pour les secteurs retenus.

Cette analyse « Transition énergétique » en 2 piliers vise à :

- ▶ identifier les émetteurs dont les modèles économiques sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique ;
- ▶ identifier les émetteurs les mieux positionnés pour faire de la transition vers une économie bas carbone un véritable levier de croissance durable.

En effet, le Groupe a la conviction que la seule évaluation de l'empreinte carbone ne saurait constituer un outil de prise de décision. Ainsi, dans un contexte d'évolution constante des cadres réglementaires en matière de développement durable, les émetteurs les plus agiles ont une opportunité sans précédent de développer de nouveaux marchés consacrés aux solutions et services bas carbone. Les secteurs les plus carbo-intensifs sont également ceux qui détiennent le plus de possibilités stratégiques et technologiques de participer à la transition vers une économie bas-carbone.

Au-delà de l'identification des secteurs les plus carbo-intensifs, le groupe souhaite ainsi accompagner les émetteurs qui contribuent significativement à la transition énergétique, notamment via le développement de technologies bas carbone et/ou une allocation de leurs investissements vers des métiers moins carbonés.

FOCUS

UNE MÉTHODOLOGIE POUR ÉVALUER LA DYNAMIQUE DE CONTRIBUTION DES ÉMETTEURS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin d'aller au-delà de la simple mesure de l'empreinte carbone et de refléter au mieux le positionnement des entreprises face à la transition énergétique, Groupama Asset Management a mis en place des indicateurs plus prospectifs, développés par la société I-Care & Consult et déployés dès 2017.

La méthodologie adoptée vise à analyser, dans les 7 secteurs préalablement définis comme les plus carbo-intensifs dans les portefeuilles gérés par Groupama Asset Management, pour chaque émetteur :

- la Part verte, c'est-à-dire la proportion des revenus issus d'activités « vertes », au sens de la Transition énergétique et écologique ;
- l'ICTE, indicateur d'Intensité de la Contribution à la Transition Énergétique. Celui-ci exprime le positionnement de l'émetteur par rapport à son secteur, concernant aussi bien la nature écologique des produits ou services de l'entreprise, que leur utilisation en aval. Un indicateur ICTE supérieur à 0 % signifie une pratique plus avancée que la

moyenne du secteur. Il démontre une contribution positive à la transition énergétique et écologique.

La part verte donne une vision sous l'angle de la technologie, alors que l'ICTE apporte une vision orientée sur la performance. Autre avantage, l'ICTE prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise, en intégrant aussi les enjeux de la biodiversité et de la gestion des déchets.

À titre d'illustration, la Part Verte d'un équipementier automobile correspond à la part des ventes concernées par les technologies hybrides ou électriques, et l'indicateur ICTE des produits indique dans quelle mesure l'équipement a une influence sur la performance environnementale du véhicule sur lequel il sera monté. Cet indicateur peut aller de -100 à +100 %.

Cet indicateur présente l'avantage de discriminer les titres plus finement qu'une analyse technologique du chiffre d'affaires, en s'appuyant sur l'impact environnemental des produits et services.



L'analyse « transition énergétique » sera étendue aux OPCVM dédiés. Des travaux seront menés pour initier une transposition en risques financiers.

À TITRE D'ILLUSTRATION : L'ANALYSE DE DANONE

Analyse environnementale

Appréciation E : Modérée /// Perspective : Opportunité

Bien positionné sur le bien-être animal et la baisse des consommations d'énergies et émission de CO₂, en particulier sur son outil industriel. En revanche le bilan est mitigé sur la gestion des déchets d'où un indicateur ICTE négatif à -6 %, mais avec des engagements forts d'ici 2025 en matière de recyclage.

Analyse « transition énergétique »

La dynamique du groupe pour gérer sa transition environnementale aura un impact positif sur son activité. Elle se décline à deux niveaux : une mutation de son portefeuille vers des produits plus sains et plus durables (notamment en augmentant la part verte actuellement à 27 %) en concordance avec la demande sociétale actuelle et son outil industriel.

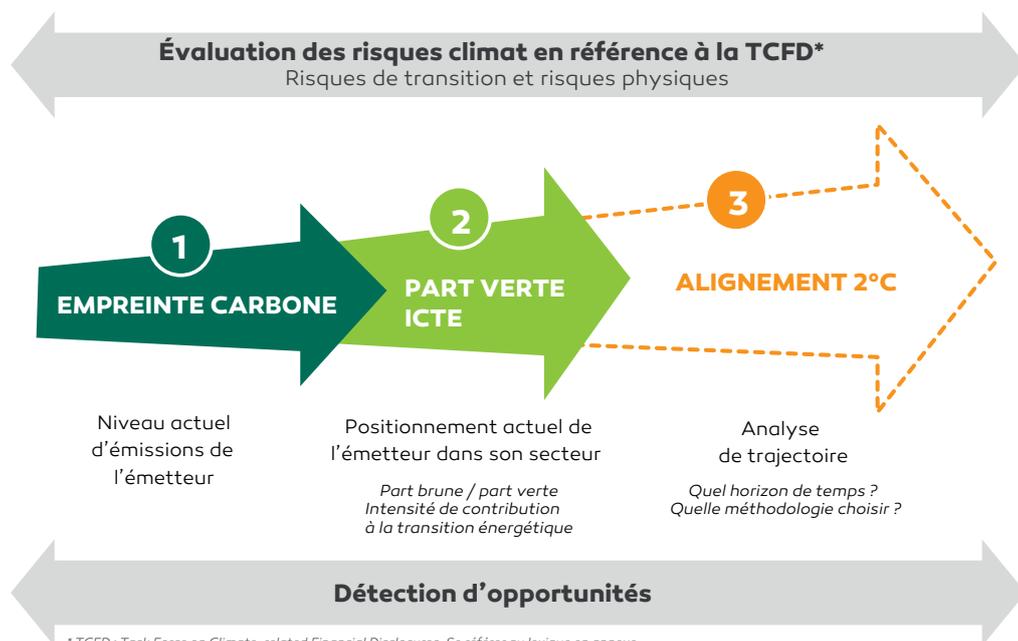
ÉMETTEUR	NOTE QUANTITATIVE ENVIRONNEMENT	PART VERTE	INDICATEUR D'INTENSITÉ DE LA CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ICTE)
Danone	71/100	27 %	-6%

- ▶ 27 % des produits de Danone présentent un avantage écologique
- ▶ Danone se positionne légèrement au-dessous de la moyenne de son secteur en matière d'impact environnemental. Il est pénalisé par le bilan de sa gestion des déchets, ce qui se traduit par un indicateur ICTE négatif (-6%).

6.2.1.3 Analyse d'alignement des portefeuilles avec une trajectoire 2°C

ENGAGEMENT TENU 100% ✓

L'analyse prospective d'alignement avec un scénario 2°C constitue la troisième étape de l'évaluation des risques et opportunités climat tels que définis par la TCFD.



En 2018, Groupama Asset Management a mis en œuvre deux évaluations parallèles de ses portefeuilles en regard du réchauffement climatique.

MÉTHODOLOGIE TRUCOST : LE « BUDGET CARBONE »

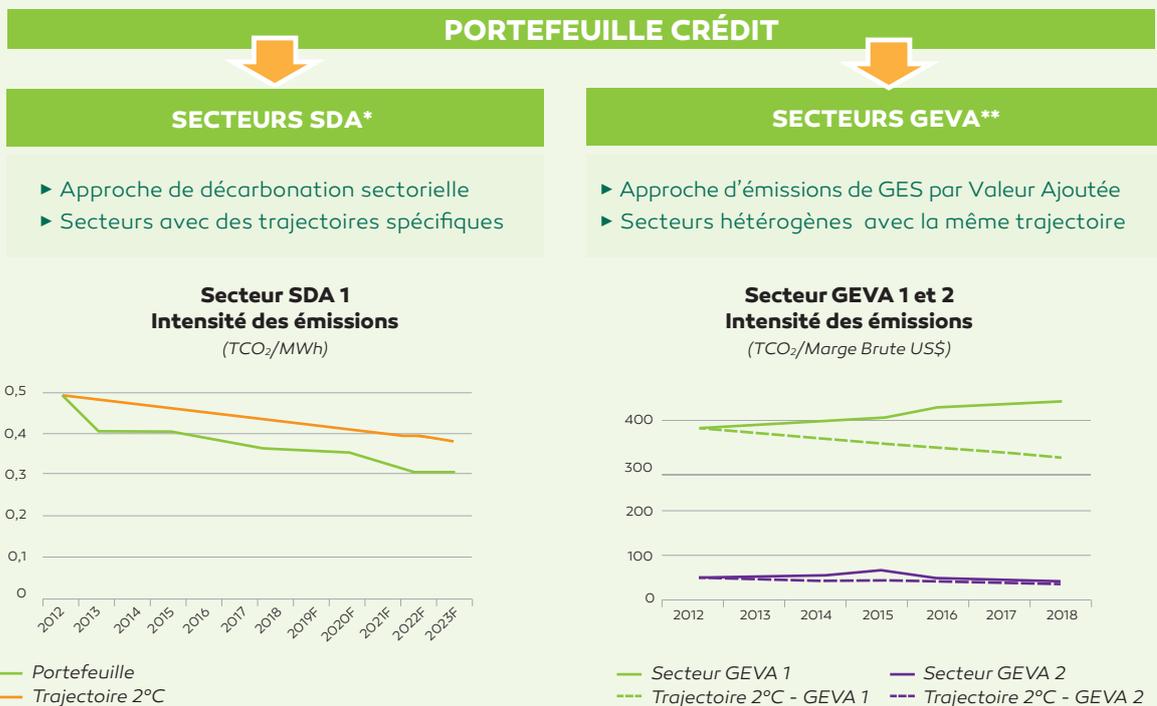
Trucost se base sur deux méthodes préconisées par l'initiative Science Based Targets (SBTi)⁽¹⁾ : l'approche de décarbonation sectorielle (SDA) et l'approche des émissions de gaz à effet de serre par unité de valeur ajoutée (GEVA).

Selon l'approche **SDA**, chaque secteur dispose d'un « budget carbone », donc d'une trajectoire de décarbonation, en fonction de sa part de production mondiale. Elle est appliquée aux secteurs carbo-intensifs de la production d'électricité, de l'acier, du ciment, de l'aluminium et de l'aviation. Selon l'approche **GEVA**, la trajectoire de réduction des émissions de GES⁽²⁾ n'est pas différenciée.

Trucost compare la trajectoire théorique de l'entreprise (par une des 2 méthodes) avec sa trajectoire réelle. Celle-ci est extrapolée pour les 5 prochaines années

à partir de l'empreinte carbone des 5 années passées. Cette analyse aboutit à un différentiel d'équivalent CO₂ (en dessous/au-dessus du budget carbone). L'agrégation des écarts permet de dire si le secteur est aligné ou non avec une trajectoire 2°C.

De la même façon, pour un portefeuille, l'agrégation des écarts par secteur permet de déterminer si le portefeuille est aligné ou non avec une trajectoire 2°C. Le périmètre d'analyse couvre les portefeuilles actions et obligations, le taux de couverture étant de 76 %.



(1) L'initiative Science Based Targets est le fruit d'un partenariat entre le Global Compact des Nations Unies, le WWF, le CDP, et le World Resources Institute (WRI). Elle vise à accompagner les entreprises dans la définition d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés sur les préconisations scientifiques. (2) GES : Gaz à Effet de Serre (3) AIE : Agence Internationale de l'Énergie

MÉTHODOLOGIE 2°C INVESTING INITIATIVE : LES TECHNOLOGIES DE TRANSITION

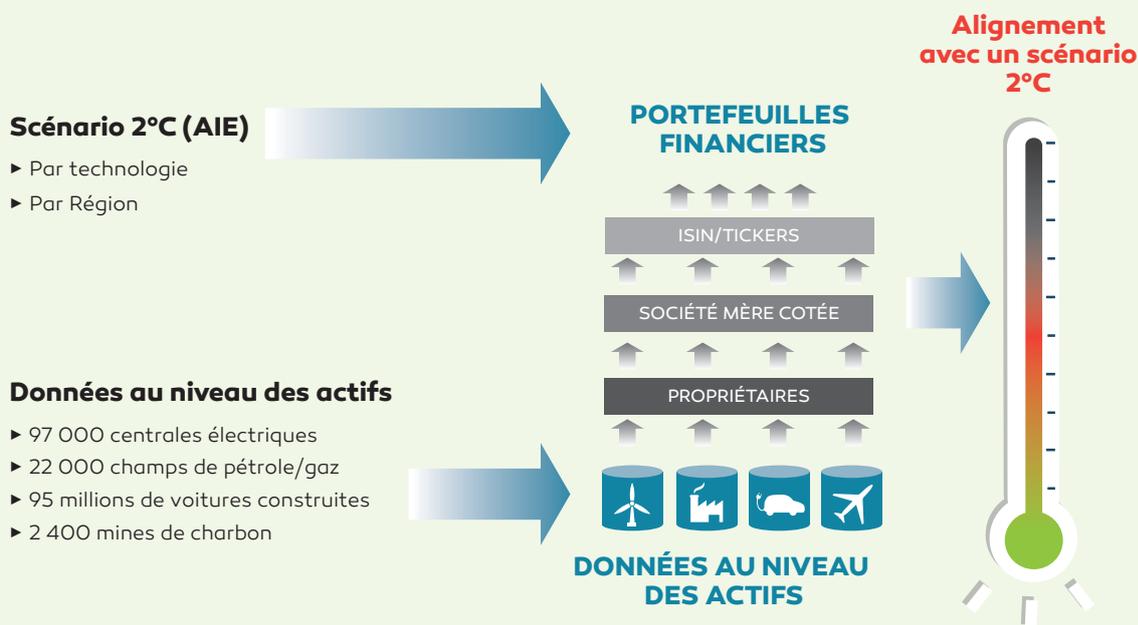
2°C Investing Initiative est une approche actif par actif. Elle évalue l'exposition à certaines technologies pour les 5 prochaines années. Cette approche s'applique aux secteurs de l'automobile, de l'énergie et de l'extraction de combustibles fossiles.

Cette approche est fondée sur une analyse mondiale de la capacité actuelle et future de production des actifs physiques appartenant aux entreprises de ces secteurs.

L'évolution de l'exposition sur les 5 prochaines années est estimée sur la base des plans de production et d'investissement actuels révélés par les entreprises.

Par exemple pour le secteur automobile, les perspectives de production de véhicules à motorisation électrique, hybride et à combustion sont analysées.

L'analyse permet de comparer l'exposition aux différentes technologies d'un portefeuille à une exposition cible. Celle-ci doit être compatible avec le scénario « Sustainable développement » de l'AIE⁽³⁾ (sur ou sous-pondération).



Source : 2° Investing Initiative, 2017

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

MÉTHODOLOGIE TRUCOST : LE « BUDGET CARBONE »

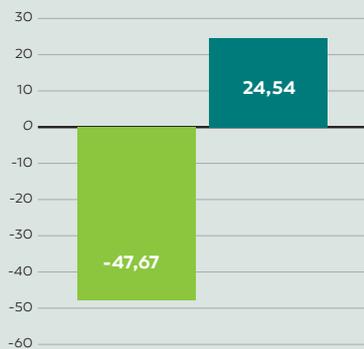
Méthodologie Trucost : un « budget carbone » des portefeuilles aligné sur une trajectoire 2°C

Qu'elle soit exprimée en budget carbone par million d'euros investis, en pourcentage de budget carbone total ou en émissions absolues pondérées, la performance des portefeuilles de Groupama présente un profil positif par rapport à celle d'un indice de référence composite.

Cette bonne performance est portée essentiellement par les investissements dans la production d'électricité. En effet, ce secteur a d'ores et déjà fortement réduit ses émissions et affiche des objectifs de réduction des émissions ambitieux.

TONNES DE CO₂e EN DESSOUS/AU-DESSUS DU BUDGET CARBONE 2°C POUR LA PÉRIODE 2012-2023

TCO₂e EN DESSOUS/AU-DESSUS DU BUDGET CARBONE par million d'euros investi



TCO₂e EN DESSOUS/AU-DESSUS DU BUDGET CARBONE en % du budget total



TCO₂e EN DESSOUS/AU-DESSUS DU BUDGET CARBONE en émissions absolues pondérées



● Portefeuille
● Indice de référence composite

MÉTHODOLOGIE 2°C INVESTING INITIATIVE : LES TECHNOLOGIES DE TRANSITION

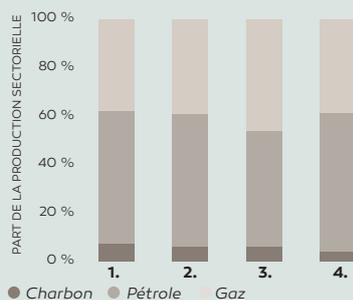
Méthodologie 2°C Investing Initiative : une exposition en technologies « vertes » encore insuffisante pour les obligations

Les résultats montrent que l'exposition des portefeuilles obligataires de Groupama en matière de charbon et pétrole est plus faible que l'exposition ciblée dans le scénario de référence utilisé, à horizon 2023. Pour autant, la part des énergies renouvelables n'atteint pas les objectifs d'une trajectoire 2°C. Dans le secteur de l'Automobile, la part des moteurs électriques pour les portefeuilles est alignée avec le scénario 2023 mais les résultats ne sont pas satisfaisants pour les autres technologies regardées dans le secteur (hybride, électrique).

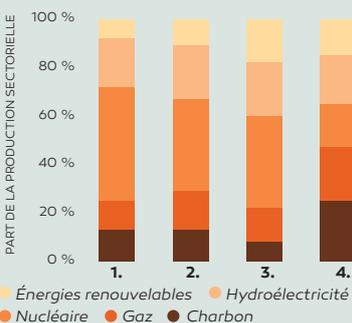
Pour la poche Actions, l'exposition au charbon et aux énergies renouvelables des portefeuilles est alignée avec le scénario SDS en 2023. Dans le secteur de l'Automobile, le constat est identique à la poche obligataire.

OBLIGATIONS D'ENTREPRISES

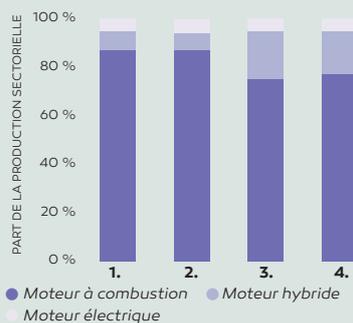
PROD. DE COMBUSTIBLES FOSSILES



PROD. D'ÉLECTRICITÉ



PROD. AUTOMOBILE

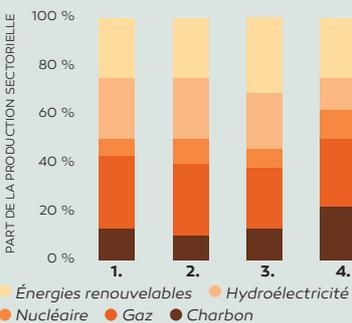


ACTIONS

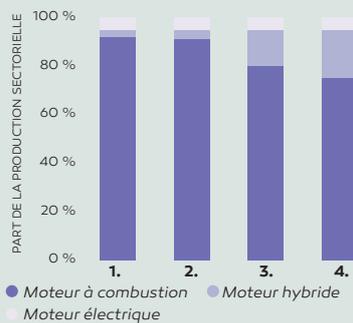
PROD. DE COMBUSTIBLES FOSSILES



PROD. D'ÉLECTRICITÉ



PROD. AUTOMOBILE



1. Portefeuille / 2. Groupe de pairs / 3. Portefeuille aligné / 4. Marché aligné

Les premiers résultats de ces analyses indiquent donc des conclusions divergentes sur l'alignement des portefeuilles avec une trajectoire 2°C. Néanmoins, l'application concrète de ces initiatives multiples, bien qu'hétérogènes et non stabilisées, enrichit la réflexion des équipes de Groupama Asset Management, qui poursuit en ce sens sa participation à différents groupes de travail de Place, dont celui de la Fédération Française de l'Assurance.

6.2.2 UNE POLITIQUE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ACTIVE

L'enjeu principal de la gestion assurantielle consiste à réconcilier le temps court des décisions financières avec le temps long du changement climatique. Pour Groupama, intégrer les enjeux climat dans les processus d'investissement s'entend comme une démarche globale.

L'accompagnement de la transition énergétique passe par l'affirmation d'engagements de désinvestissement, mais également par le développement d'un dialogue spécifique sur les questions environnementales. Fort de son expérience de long terme sur ces sujets, le Groupe s'implique aussi fortement dans les travaux de place en cours.

6.2.2.1 Une politique de désengagement basée sur l'analyse environnementale globale

L'alignement des décisions de gestion avec l'impératif du passage vers une économie bas carbone s'appuie sur l'analyse climat en deux piliers développée par Groupama Asset Management et mise à disposition de l'ensemble des gestions du Groupe.

Ainsi, l'analyse d'exposition au changement climatique des portefeuilles a été menée ligne à ligne, sur les secteurs les plus carbo-intensifs présentés précédemment, pour les émetteurs pour lesquels la position globale dépasse 25 millions d'euros (soit la quasi-totalité des positions de ces secteurs).

Les positions en portefeuille ont été classées en **3 catégories**, à la suite de la double analyse environnementale et Transition énergétique. Les flux et stocks de valeurs mobilières peuvent ainsi être pilotés en intégrant les enjeux climat :

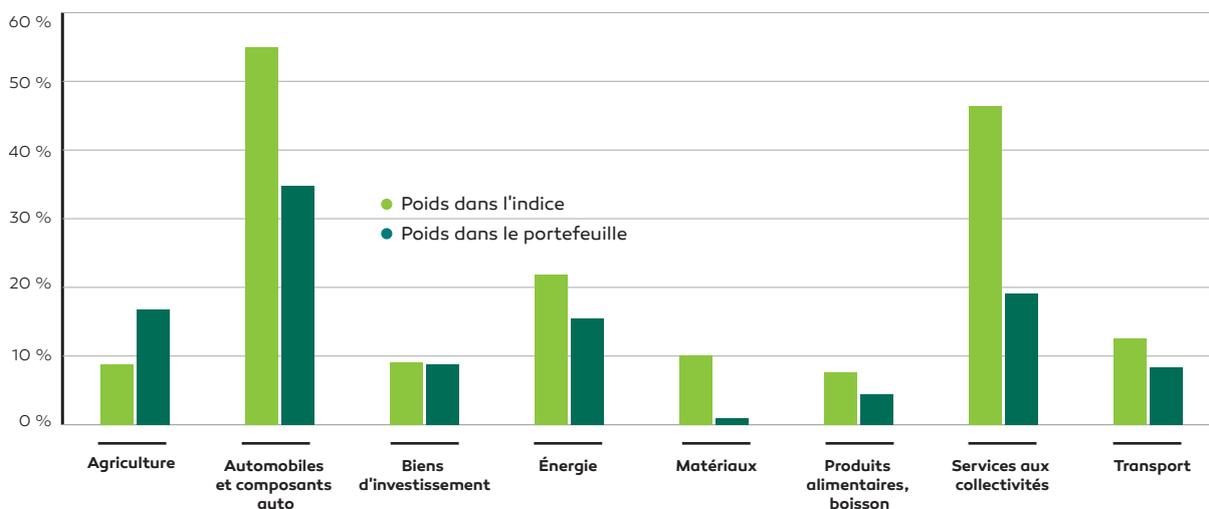
	STOCK	FLUX
CATÉGORIE 1 Émetteurs favorablement positionnés en regard de la transition énergétique	Conservation	Réinvestissement Choix des maturités : fonction décroissante du positionnement de l'émetteur
CATÉGORIE 2 Émetteurs au positionnement peu convainquant en termes de cohérence soit entre les objectifs et les moyens, soit en termes de dynamique	Mise « Sous Surveillance » arbitrages sur opportunité. <i>En cas de dégradation ou de non progression prolongée, un désengagement progressif est étudié</i>	Pas d'investissement
CATÉGORIE 3 Émetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique : entreprises prévoyant la construction de nouvelles capacités charbon	Désengagement Total (à terme)	Pas d'investissement

Les analyses effectuées montrent que le Groupe est peu exposé aux sociétés dont le positionnement pénalise la transition énergétique, ce qui est une conséquence logique de la pratique de long terme d'analyse intégrée de Groupama Asset Management.

Ainsi, comme le montre le graphique suivant, pour chacun des sept secteurs concernés par l'analyse Transition Énergétique à l'exception de l'Agriculture, la pondération des deux émetteurs les plus en retard en ce qui concerne le passage à une économie bas-carbone ou les moins vertueux en termes de participation à la transition énergétique est inférieure dans les portefeuilles à celle de ces mêmes émetteurs dans un indice obligataire.

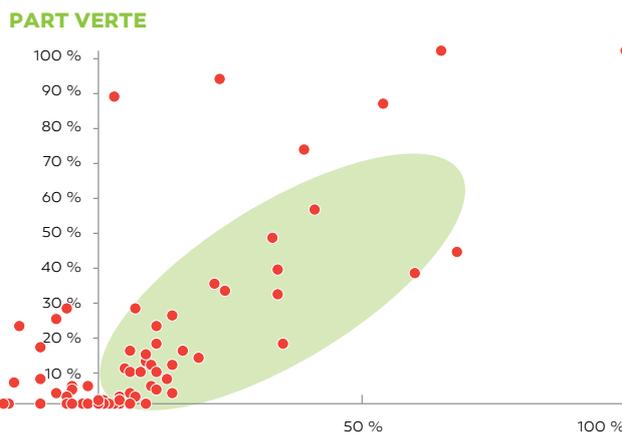
Il en ressort de façon assez nette que ces émetteurs sont sous-pondérés dans les actifs gérés. L'intégration de critères ESG dans les décisions de gestion de Groupama Asset Management depuis de nombreuses années a contribué à cette situation.

POIDS DES DEUX ÉMETTEURS LES MOINS VERTUEUX DANS LE SECTEUR



UN GRAND NOMBRE DE VALEURS EN PORTEFEUILLE DONT L'INDICATEUR ICTE EST POSITIF

En intégrant les deux dimensions de l'analyse climat, l'Intensité de la Contribution à la Transition Énergétique au sein de son secteur et la Part verte, les conclusions vont dans le même sens : les portefeuilles sont déjà positionnés de façon favorable . Pour rappel, le périmètre d'étude a été élargi aux secteurs du Transport et des Produits alimentaires et boissons.



→ 370 M€
 Le désengagement à envisager des émetteurs sous surveillance, dans un scénario où ils ne progresseraient pas .

PROCHAINE ÉTAPE

Dans le cadre des recommandations de l'initiative TCFD, l'évaluation de l'alignement des portefeuilles avec une « Trajectoire 2°C » se poursuit dans le but d'affiner les méthodologies et de les harmoniser en une approche unique.



POLITIQUE CHARBON ET ÉNERGIES FOSSILES, DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS

Le charbon et l'exploitation des sables bitumineux sont reconnus par la communauté scientifique comme des énergies parmi les plus contributrices au dérèglement climatique. En cohérence avec la politique de désinvestissement des émetteurs les plus pénalisants pour la transition énergétique, le

Groupe Groupama choisit de se désengager de façon progressive des entreprises dont le chiffre d'affaires ou le mix de production énergétique reposerait à plus de 30 % sur le charbon, et de ne pas investir dans toute entreprise dont les sables bitumineux représenteraient plus de 15 % des réserves totales.

6.2.2.2 La participation aux initiatives de place

Le Groupe Groupama rappelle dans sa charte éthique qu'il souscrit pleinement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, à la Déclaration de l'Organisation Mondiale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, ainsi qu'aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, parmi lesquels figurent des engagements en faveur de l'environnement. Conscient de la prégnance des enjeux liés au changement climatique, le Groupe Groupama entend s'engager davantage dans ce sens dans un avenir proche.

Dans le cadre de sa démarche d'investisseur responsable, Groupama Asset Management s'est d'ores et déjà engagé à plusieurs niveaux, aux plans international et national. Groupama Asset Management participe en effet à de nombreuses initiatives de place et contribue régulièrement aux différents travaux de réflexion sur le financement de la transition énergétique et, plus largement, sur l'investissement responsable.



INITIATIVES DE PLACE ET TRAVAUX DE RÉFLEXION**À L'INTERNATIONAL**

PRI Ayant participé à l'établissement des Principes Responsables de l'Investissement-PRI dont elle est signataire depuis septembre 2006, Groupama Asset Management rend compte de son engagement aux PRI par un reporting public. Depuis 2017, Groupama Asset Management participe à 4 actions d'engagement collaboratives dans le cadre de la plateforme des PRI. Lien Internet : <http://www.unpri.org/>

Lien Internet : <http://www.unpri.org/>

EUROSIF Membre de l'EUROSIF, Groupama Asset Management contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR auprès des autorités publiques et politiques européennes.

EN FRANCE

FIR - Forum pour l'Investissement Responsable Membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participe à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles ou à but non lucratif (AFG, ORSE, AFA, CIES, FBF, SFAF...) afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques/financiers et les parties prenantes.

<http://www.frenchsif.org>

Association Française de la Gestion Financière Présidant le Comité IR de l'association, Groupama Asset Management contribue aux différents travaux de la profession (rédaction d'un guide sur l'empreinte carbone ainsi qu'un guide sur les questions autour de l'Art 173, mise à jour et promotion du Code de Transparence AFG/FIR des fonds ISR ouverts au public, définition/label ISR, Grenelle 2 Environnement, Gouvernance, LTE...).

Lien Internet : <http://www.afg.asso.fr>

SFAF - Société Française des Analystes Financiers Présidence de la SFAF (2010-2014) et Présidence de la Commission d'analyse Extra-financière (2014-2018). Principales réalisations : enquête auprès des membres sur la prise en compte des facteurs environnementaux dans l'analyse de la valorisation ; organisation de conférences sur le reporting intégré (juin 2015), secteur financier et les enjeux environnementaux.

<http://www.sfaf.com/>

ORSE - Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises Membre depuis 2002, Groupama Asset Management contribue depuis 2002 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR.

<http://www.orse.org>

6.3 Le financement de la transition énergétique

En parallèle d'une gestion des risques menant à désinvestir ou exclure les entreprises les moins bien positionnées au regard de la transition énergétique, le Groupe Groupama poursuit la mobilisation de ses investissements sur des supports lui permettant de saisir les opportunités liées à la transition énergétique et écologique : obligations vertes et investissements en infrastructures essentiellement.

6.3.1 LES OBLIGATIONS VERTES, UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL

Qu'est-ce qu'une obligation verte ?

Une obligation verte, ou Green bond, est un emprunt émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique pour lui permettre de financer des projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique...).

Elle se distingue d'une obligation classique par un reporting détaillé sur les investissements qu'elle finance et le caractère « vert » des projets financés.

Le marché des obligations vertes continue de mûrir, avec plus de 130 milliards d'euros émis en 2018 pour 30 milliards quatre ans plus tôt.

Dans l'objectif de s'assurer que les caractéristiques des obligations vertes sont bien respectées, notamment leur impact positif sur les transitions écologiques, **Groupama Asset Management a déployé une méthodologie d'analyse composée de quatre critères :**



Groupama Asset Management s'assure donc que les entreprises qui, par le biais de l'émission d'obligations vertes, contribuent à la transition énergétique, respectent également des **critères environnementaux et sociaux plus larges** pour la mise en œuvre des projets financés.



Formaliser le suivi des obligations vertes (nature des investissements réalisés)

→ Près de **250 M€** d'encours portant sur des obligations vertes à fin 2018

Plus de **100 M€** de nouveaux investissements en obligations vertes en 2018

6.3.2 LE FINANCEMENT DIRECT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES VERTS

Le groupe apporte un soutien important à la réussite de projets d'infrastructures. À fin 2018, plus de 300 millions d'euros ont été investis sur un engagement total d'environ 500 millions d'euros.

Dans ce cadre, les énergies renouvelables et notamment la production d'énergie solaire et éolienne y occupent une place importante, illustrant la volonté du Groupe de financer la transition énergétique.

→ **50 %** la part « verte » des infrastructures financées par le groupe

Le Groupe Groupama actionnaire de NEOEN, producteur indépendant d'énergies renouvelables

Le Groupe a participé à l'introduction en Bourse de Neoen en octobre 2018. Cet apport financier doit lui permettre de réaliser son programme d'investissement. La société vise, à fin 2021, une capacité d'exploitation et de construction d'au moins 5 gigawatts, contre 2 gigawatts aujourd'hui.

Neoen travaille notamment pour Google et Tesla : la société a signé un contrat de vente d'électricité verte avec Google, qui achètera 100 % de la production du parc éolien de Hedet en Finlande. Pour Tesla, Neoen a fourni le parc éolien générant l'énergie nécessaire à la construction de la plus grande batterie lithium-ion au monde en Australie.



6.4 La dimension climat dans la gestion immobilière et forestière

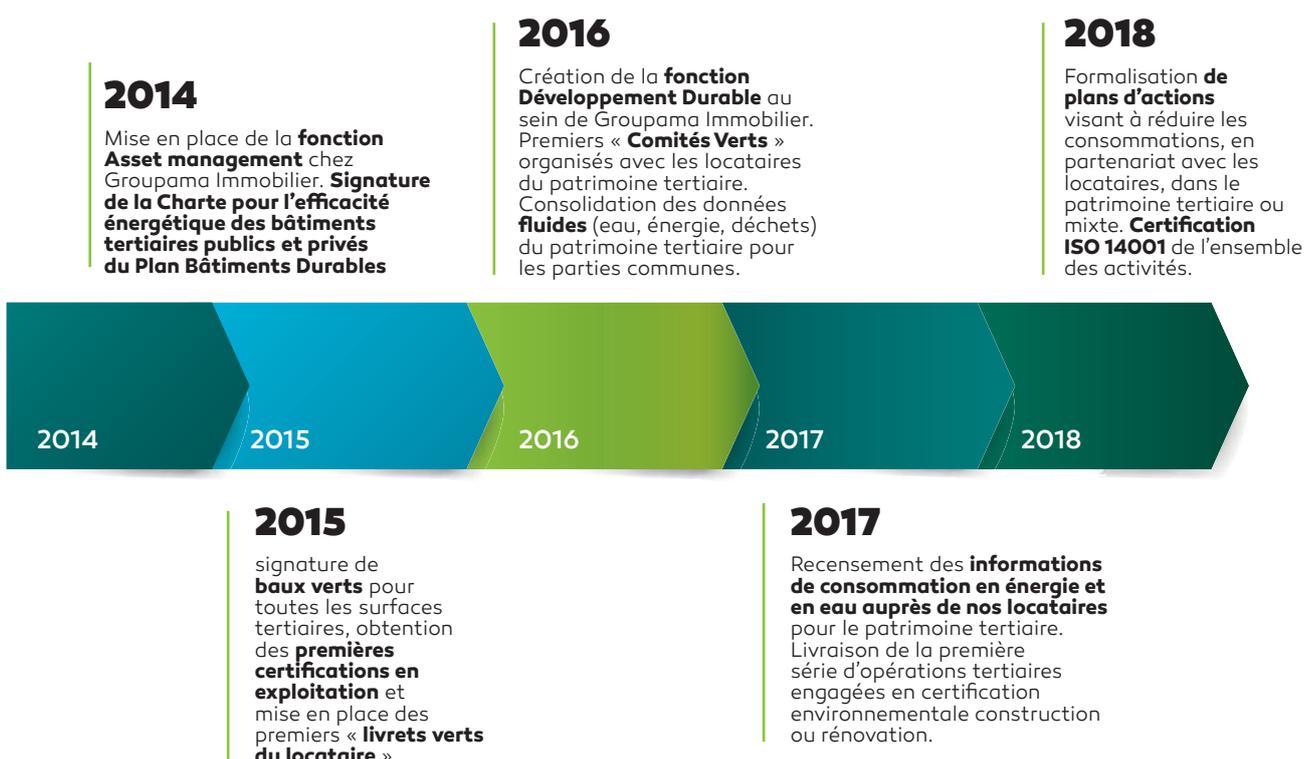
La démarche de responsabilité sociale engagée par la filiale Groupama Immobilier comprend une forte dimension environnementale et climatique. En effet, la rénovation énergétique, les critères écologiques de construction et d'exploitation des immeubles sont identifiés comme des enjeux prioritaires par les pouvoirs publics français. En tant que gestionnaire d'un patrimoine de 3,2 Md€, le Groupe s'inscrit naturellement dans ce mouvement et s'est engagé dans une démarche de certification ISO 14001 de l'ensemble de ses activités immobilières.

Par ailleurs, les actifs forestiers se distinguent par leur capacité à stocker le carbone, dont Groupama immobilier rend compte chaque année. Les forêts constituent en effet le deuxième puits de carbone de la planète, derrière les océans. La forêt représente également une réserve importante de biodiversité, que Groupama Immobilier s'attache à favoriser comme pour l'ensemble du patrimoine.

6.4.1 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

La démarche de progrès en responsabilité sociétale (RSE) de Groupama Immobilier a été formalisée en 2014 par un premier plan d'actions « Perspectives durables 2015-2018 ». Les progrès réalisés ont permis en 2018, entre autres, la certification ISO 14001 des activités d'investissement, de gestion et de valorisation de la filiale.

LA DÉMARCHE SE DÉCLINE EN ACTIONS CONCRÈTES :



Groupama Immobilier rend compte de la performance environnementale et sociétale de ses immeubles par un ensemble d'objectifs quantifiables et ambitieux. Les travaux menés à l'occasion de la démarche de certification ISO 14001 ont donné lieu à la structuration d'indicateurs renforcés pour le prochain plan de marche triennal.

PÉRIMÈTRE PADD* : PLAN D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE AU 31 DÉCEMBRE 2018

INDICATEURS

ENVIRONNEMENTAUX

OBJECTIFS 2018

EN 2018

Taux de Certification environnementale du patrimoine tertiaire géré en surface	Certification environnementale sur 40 % du patrimoine	39 %
Consolidation énergétique	Maîtrise des données énergétiques hors lots privatifs sur 100 % des actifs	46 %
Performance énergétique	Evaluation énergétique réalisée sur 80 % des immeubles tertiaires	65 % des actifs immobiliers tertiaires totalement audités sur le volet énergétique
Émissions de GES	Evaluation énergétique sur 100 % des actifs	80 % des actifs immobiliers.
Connectivité et transports	100 % des nouvelles acquisitions de bureaux respectent les exigences d'accessibilité aux transports en commun	100 % des actifs nouvellement acquis sont accessibles aux transports en commun (distance moyenne de 500 m).
Baux verts et annexes environnementales	+20 % de baux verts sur le patrimoine	100 % des nouveaux baux signés sont verts, les baux verts représentent 50 % de la surface gérée.
Conditions de dialogue avec les locataires	100 % des actifs équipés de livrets verts	35 % des actifs sont équipés de livrets verts et de livrets

* Périmètre PADD : Plan d'Action Développement Durable



100 % des nouvelles acquisitions se trouvent à moins de 500 mètres d'un moyen de transport en commun. L'objectif est dépassé.

FOCUS

CONSOLIDATION DES CONSOMMATIONS AVEC LES LOCATAIRES

La centralisation des données environnementales des locataires a constitué une phase importante de la gestion environnementale des actifs tertiaires et mixtes. Assurée dès 2018 par une méthodologie et des outils fiables, elle a permis de lancer des alertes en cas de dérives des consommations dans certains

immeubles . Cela a permis d'affiner la connaissance des performances énergétiques des immeubles. Le Groupe s'était engagé en ce sens afin de continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses actifs.

6.4.2 PLAN DE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DU PATRIMOINE TERTIAIRE : PLUS DE 650 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de ses engagements environnementaux, le groupe a entrepris un plan ambitieux de rénovation de son parc tertiaire avec un programme d'investissement (CAPEX hors OPEX) de **668 millions d'euros sur la période 2014 – 2025**.

Par le biais de ce programme, Groupama Immobilier s'implique à tous les stades de la valorisation du patrimoine. Le programme implique :

- ▶ l'enveloppe des bâtis et les équipements sont choisis pour améliorer la qualité intrinsèque du bâtiment ;
- ▶ les certifications HQE exploitation et/ou BREEAM « in Use » et les labels énergétiques d'exploitation sont recherchés de manière récurrente, pour les immeubles en portefeuille. Le suivi est assuré par la mise en place d'objectifs concrets avec les parties prenantes de l'exploitation du bâtiment ;
- ▶ les démarches HQE (Haute Qualité Environnementale) et BREEAM sont systématiquement entreprises pour les acquisitions et/ou les constructions neuves ou restructurations ;
- ▶ la démarche environnementale est engagée avec les occupants. Ils sont sensibilisés par le biais d'outils concrets, présentés notamment lors des rencontres annuelles des comités verts. Ceux-ci permettent d'analyser les consommations d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, et de partager les bonnes pratiques ;
- ▶ les préoccupations énergétiques et le confort des occupants sont pris en compte lors de la réalisation de travaux de valorisation ainsi que dans le choix et la gestion des contrats de prestations de services ;
- ▶ les partenariats avec les concessionnaires en réseau de climatisation et de réseaux de chauffage s'inscrivent dans une démarche environnementale ;
- ▶ Groupama Immobilier est partenaire de l'IFPEB depuis le 1^{er} janvier 2016. L'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) est une alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et d'une construction compatible avec le marché. Les activités de l'Institut se divisent en 4 grandes thématiques : l'énergie, l'économie circulaire, la rénovation du parc immobilier français et l'ISR immobilier. Ainsi Groupama Immobilier partage les bonnes pratiques avec l'ensemble des acteurs de son activité.



ENGAGEMENT TENU 100%

LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION CONSTRUCTION HQE ET BREEAM AINSI QUE LA CERTIFICATION HQE EXPLOITATION ET/OU BREEAM IN USE A POUR OBJECTIF DE CERTIFIER, À TERME, L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE.

- ▶ À fin 2018, **100 % des projets en développement** sont en cours de certification.
- ▶ Grâce aux travaux de rénovation entrepris, **39 % du patrimoine possède une certification Construction HQE ou BREEAM.**

6.4.3 CERTIFICATION ISO 14001 DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT, DE GESTION ET DE VALORISATION DE PATRIMOINES IMMOBILIERS

FOCUS

EN DÉCEMBRE 2018, GROUPAMA IMMOBILIER A OBTENU LA CERTIFICATION ISO 14001 POUR L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS

Groupama Immobilier s'est engagé dans une démarche de certification ISO 14001 de l'ensemble de ses activités. En effet, la réglementation thermique future RE 2020 à venir introduit une véritable rupture dans les pratiques. Elle fixe des exigences de comptage Carbone des opérations et non plus, comme les réglementations précédentes, en matière de performance énergétique.

Ainsi, Groupama Immobilier anticipe l'évolution de la réglementation. Les travaux entrepris pour obtenir la certification ISO 14001 lui ont permis d'initier l'ensemble des méthodologies et des outils de mesure des postes d'émissions de l'empreinte carbone de son périmètre, d'après la méthode de classification du GHG Protocol.

Ces travaux ont nécessité en outre de qualifier un certain nombre de nouveaux indicateurs de suivi. Ceux-ci seront mis en œuvre à partir de 2019 pour la poursuite de la démarche de progrès RSE.

La certification ISO 14001 obtenue en décembre 2018 récompense la démarche environnementale structurée depuis 2014. Le système de management environnemental de Groupama Immobilier a été salué par AFNOR pour son caractère opérationnel et évolutif.

AFNOR a notamment souligné :

- ▶ **sa gouvernance**
 - Groupama Immobilier est signataire de nombreuses chartes exigeantes en matière environnementale
 - la politique Qualité Environnement a fortement évolué et formalise les ambitions environnementales
 - Groupama Immobilier participe à des instances extérieures sur ces thématiques
 - la politique environnementale a une forte sensibilité orientée client
- ▶ **ses outils**
 - outil Deepki
 - analyses de cycle de vie avec étude des impacts environnementaux
 - tenue d'un fichier d'évaluation des fournisseurs
- ▶ **ses premières opérations en matière d'économie circulaire**
 - réemploi de matériaux dans le cadre de travaux de rénovation et d'aménagement du patrimoine.

L'entité Groupama Immobilier également certifiée ISO 9001

L'ensemble des activités d'investissement, de gestion et de valorisation de patrimoines immobiliers (acquisitions, grands projets, commercialisation, gestion locative et technique, ventes) est certifié ISO 9001 référentiel 2015 depuis 2004. La certification a été maintenue en 2018 et témoigne de la qualité constante des pratiques de Groupama Immobilier.

6.4.4 MESURE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La mesure des impacts environnementaux des actifs immobiliers évolue sous l'influence de la future Règlementation Environnementale 2020. Le nouveau cap fixé pour le 1^{er} janvier 2020 comprendra une évaluation de l'empreinte carbone de la construction d'un projet. Elle nécessitera une appropriation de nouveaux outils, notamment en matière d'analyse du cycle de vie des matériaux.

Depuis 2016, Groupama Immobilier collecte les données des factures fluides (électricité, gaz naturel, eau, réseaux, etc.) via l'outil développé par la société Deepki. L'interface permet aux collaborateurs concernés de consolider l'ensemble des données des parties communes, et également des lots privatifs des locataires depuis 2018.

Sur cette base, l'évaluation carbone des immeubles est réalisée selon l'approche Carbone 4 (*GHG Protocol*). Le *GreenHouse Gas Protocol (GHG Protocol)* a été lancé en 2001 par le *World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)* et le *World Resources Institute (WRI)*. Développé en partenariat avec des entreprises, des ONG et des gouvernements, il vise à créer un cadre commun de comptabilité et de reporting, des outils de mesure et d'action pour lutter contre le changement climatique. Le *GHG Protocol* est actuellement la méthode la plus utilisée à l'échelle internationale.

L'évaluation a été expérimentée sur 3 immeubles en 2018, afin d'affiner la caractérisation des actifs avant d'être déployée sur l'ensemble du périmètre dès 2019.



6.4.5 RÉDUCTION DES IMPACTS PAR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Si l'humanité consommait autant que les Européens, elle aurait besoin de 2,8 Terres pour satisfaire ses besoins. Le secteur de l'immobilier n'est pas en reste : il est responsable de la production de 40 millions de tonnes des déchets par an et de 40 % des émissions de CO₂ en France. Dans ce contexte, seule une transition vers l'économie circulaire permettrait d'atteindre les objectifs climatiques et environnementaux actuels.

En ce sens, la feuille de route pour l'économie circulaire élaborée par le Ministère de la transition écologique et solidaire en 2018 propose pour l'ensemble de la filière un ensemble de mesures pour l'amener vers un modèle circulaire vertueux. Pour sa part, en tant que filiale d'un assureur, Groupama Immobilier est concernée au premier plan par les conséquences du dérèglement climatique et la raréfaction des ressources. Il entend jouer un rôle pionnier dans l'économie circulaire de sa filière, par des expérimentations engageant l'ensemble des acteurs.

Toutes les parties prenantes du secteur immobilier doivent en effet repenser en profondeur leurs modèles de développement, afin de rendre possible le déploiement de solutions de réemploi.

Des objectifs clairs

Pour cela, Groupama Immobilier s'est fixé en amont de chaque opération des objectifs clairs en matière de réemploi. Ces objectifs sont communiqués aux intervenants de chaque projet dans le cadre de sa Charte environnementale travaux et entretien/maintenance. Ils décrivent la volonté de Groupama Immobilier d'intégrer ses engagements dans le cadre des Grands travaux, des travaux de gestion locative (résidentiel et bureaux) et des travaux d'entretien et de maintenance des immeubles.

Les objectifs affichés :

- ▶ **valoriser** autant que possible les matériaux issus de la déconstruction en privilégiant les filières de réemploi de matériaux,
- ▶ **utiliser** les filières de réemploi de matériaux dans le cadre de la construction de nouveaux projets,
- ▶ **suivre** des indicateurs tout au long des projets de déconstruction/démolition ou rénovation/construction ;
- ▶ **maximiser** le réemploi et le recyclage de matériaux afin de réduire drastiquement la destruction de matériaux et l'enfouissement des déchets de chantier.

Première opération de réemploi entre deux chantiers

Groupama Immobilier a mené en 2018 une opération de réemploi de dalles de faux-plancher entre deux opérations d'aménagement concomitantes au 79, Champs-Élysées et au 44, rue St-Lazare à Paris. L'expérimentation a permis de mettre en lumière la nécessaire coordination entre de nombreux acteurs, y compris des assureurs, car les matériaux de construction sont soumis à de nombreuses normes et réglementations. Les grands acteurs ont un effet d'entraînement de l'ensemble de la filière, notamment en matière d'accompagnement des PME, qui sont nombreuses dans le secteur du bâtiment. Elles doivent passer d'un modèle de fournisseur de matériaux à prestataire de services et animateur de nouvelles filières.

Riche de cette expérience, Groupama Immobilier entend partager ces bonnes pratiques avec d'autres partenaires, et pas seulement au sein de l'Association Circolab, dont Groupama Immobilier est membre fondateur.

Partenariat avec l'école ISTIA pour la gestion des déchets de bureau

En 2018, Groupama Immobilier a établi une coopération avec l'école ISTIA sur effectuer un audit des déchets de bureau sur 21 actifs du patrimoine. Cet état des lieux vise à améliorer leur tri sélectif par de nouvelles solutions. Celles-ci seront ensuite déployées en plusieurs années sur l'ensemble du patrimoine géré.

FOCUS

ASSOCIATION CIRCOLAB, LES EXPÉRIMENTATIONS SE POURSUIVENT EN 2018

Groupama Immobilier est membre fondateur de Circolab (www.circolab.eu).

Les membres de l'association se réunissent à un rythme mensuel, animant un ensemble de 12 groupes de travail autour de thématiques variées telles que :

- ▶ Juridique /Assurance
- ▶ Indicateurs des bénéfices du réemploi avec le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)
- ▶ Référentiel technique du diagnostic
- ▶ Plateforme numérique
- ▶ Méthodologie d'une opération de réemploi /Logistique
- ▶ Mainteneurs
- ▶ Survaleur des immeubles circulaires

En septembre 2018, Circolab a remporté l'appel à projet de la Fondation bâtiment énergie dans la catégorie « utilisateurs ».

Lille-métropole a également sollicité l'association Circolab pour un accompagnement sur un appel à projet européen. L'intervention de Circolab est sous-traitée à l'entreprise Deloitte, sur la base des outils développés au sein de l'association avec le CSTB. Les indicateurs seront ainsi testés sur le projet du quartier de la Lionderie de la ville de Hem. L'objectif est de les simplifier tout en s'assurant de leur fiabilité.

6.4.6 21 000 HECTARES DE FORÊTS GÉRÉS DE FAÇON DURABLE

Le Groupe Groupama est aujourd'hui l'un des principaux propriétaires privés de forêts et le deuxième assureur de forêts en France. Pour le compte du Groupe Groupama, Groupama Immobilier gère un patrimoine forestier de 20 920 ha, (soit 2 fois la taille de Paris) comprenant une petite trentaine de forêts essentiellement implantées dans le Sud-Ouest, l'Est, le Centre et l'Ouest de la France. La production annuelle des forêts gérées par Groupama Immobilier est de l'ordre de 100 000 m³ de bois. En moyenne 80 000 m³ par an sont récoltés et exploités.



20 920 hectares
de forêts Groupama



**Surface équivalente
à 2 fois la taille de Paris**

Une équipe d'experts pluridisciplinaires

Groupama Immobilier dispose d'une équipe de **gestionnaires forestiers**, dont la plus grande partie assure le travail quotidien en forêt. Cherchant à valoriser les actifs forestiers **par une gestion tournée vers la production de bois de haute qualité**, l'équipe d'experts adopte la pratique d'éclaircies régulières, sélectives mais modérées en volume de prélèvement. Par ailleurs, cette équipe s'occupe elle-même des opérations de marquage de coupe (martelage), de réceptions de bois et de conduite de chantiers en forêts (plantations, exploitation forestière, entretien des voies d'accès...). Une vigilance particulière est apportée lors des opérations de martelage, d'exploitation et de débardage afin de préserver les bois présentant les meilleurs potentiels ; privilégiant la qualité à long terme, l'accent est mis sur la valorisation du capital.

Un patrimoine forestier 100 % certifié PEFC

Tout en développant la production de bois, cette politique de gestion forestière intègre la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, préservant ainsi la diversité des habitats, de la faune, de la flore et la régénération naturelle des essences en place. En phase avec la politique RSE du Groupe Groupama et de Groupama Immobilier, l'ensemble des forêts gérées sont certifiées PEFC ⁽¹⁾, label garantissant une gestion durable de la ressource bois dans les forêts.



(1) PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est une ONG internationale qui a pour ambition de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

Un pionnier dans l'évaluation du stockage de carbone en forêt

Le Groupe Groupama est par ailleurs pionnier en matière d'évaluation du stockage de carbone en forêt. Ainsi, des études novatrices ont été réalisées par EcoAct et IF Consultants, avec le concours du Cabinet Demetz Costaz. Elles ont permis de démontrer que les forêts Groupama ont un rôle de réduction du CO₂ atmosphérique (39 658 t de CO₂ évités par l'utilisation du bois vendu en 2018) et que les usages du bois collecté ont déjà permis d'éviter des émissions de dizaines de milliers de tonnes de CO₂.

En jouant un rôle de puits de carbone, les forêts Groupama ont ainsi largement participé à la régulation atmosphérique et à la protection de l'environnement. Ces évaluations ont pour but d'optimiser la gestion forestière et de quantifier les mesures de compensation à engager en cas de défrichage, y compris d'utilité publique. Cette politique de gestion forestière responsable a permis d'obtenir des résultats significatifs en matière de lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la biodiversité :

10 millions
d'arbres replantés

depuis 15 ans, soit un reboisement de près de 5 000 hectares, dont plus des trois quarts portent sur des surfaces sinistrées par les tempêtes Lothar et Martin de 1999 et la tempête Klaus de 2009

352 337 tonnes
de CO₂éq

Accroissement naturel du CO₂ stocké (solde entre les plantations/coupes et le stockage de biomasse)

10,1 millions
de tonnes de CO₂

présentement stockés

39 658
tonnes de CO₂

évitées par les usages du bois vendu en 2018



Les actions en faveur de la protection de la biodiversité

Fort d'une répartition hétérogène de ses massifs en gestion sur l'ensemble du territoire, Groupama Immobilier attache une attention particulière à l'adéquation entre les essences plantées et la biodiversité locale. Ainsi, son engagement dans une démarche écologique s'illustre par un équilibre entre les prélèvements sylvicoles et la sauvegarde des richesses environnementales.

Les actions de gestion en faveur de la biodiversité se traduisent de différentes manières. Parmi-elles, les aménités forestières, encore méconnues du grand public, sont partie intégrante de la stratégie RSE du Groupe Groupama. Elles se concrétisent, par exemple, par l'installation de plus de 250 ruches dans les forêts gérées, soit une ruche tous les cent hectares.

En effet, le milieu forestier constitue un habitat préservé pour nombre d'espèces telles que les abeilles. Outre leur utilisation pour la production de miel, ces insectes contribuent fortement au renouvellement des espèces grâce à la pollinisation. D'une manière générale, grâce aux insectes qui disséminent les graines, les écosystèmes forestiers conservent une diversité génétique suffisante, essentielle à la pérennité des forêts de production.

Cette recherche de la meilleure valorisation des services écosystémiques rendus par les forêts en gestion fait partie des valeurs de Groupama Immobilier.

7.1 Tables de correspondance avec l'Article 173 de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte

CONTENU	CORRESPONDANCE
Informations relatives à l'entité	
▶ Démarche générale de l'investisseur en matière de prise en compte des critères ESG	1 / 3
▶ Le cas échéant, descriptions des politiques de gestion des risques liés à ces critères	3
▶ Modalités d'information des souscripteurs, cotisants... sur ces démarches.	NP
▶ Adhésion éventuelle à des initiatives, des chartes externes ou à des labels	4.3 / 6.1 / 6.2 / 6.4
Description des critères ESG	
▶ Nature des critères pris en compte et les raisons de ces choix	4.2 / 6.4
▶ Informations utilisées pour l'analyse et type d'analyse (interne/externe, financière/extra-financière)	4
▶ Méthodologie et résultats de l'analyse et explication sur la pertinence de la méthode et du périmètre. L'investisseur peut présenter les informations par activité, classe d'actif, secteur, émetteur, par nature de portefeuilles (contrats euro/unités de compte)... en explicitant les raisons	4
▶ Présentation de l'intégration des résultats des analyses. Il peut s'agir d'impacts dans les investissements (gestion des risques, décision de désinvestissement) ou dans les relations avec les émetteurs (engagement ou vote, via les sociétés de gestion le cas échéant). L'explication concernera aussi les valeurs non couvertes par l'analyse	4
Description des critères liés aux enjeux climatiques	
▶ Nature des critères pris en compte en distinguant ceux qui relèvent de risques physiques (exposition aux conséquences physiques directement induite par le changement climatique), de risques de transition (exposition aux évolutions induites par la transition vers une économie bas-carbone) et leur contribution au respect de l'objectif de limitation du réchauffement climatique et aux objectifs de la transition	6
▶ Informations utilisées pour l'analyse et type d'analyse (interne/externe, financière/extra-financière)	6
▶ Méthodologie et résultats de l'analyse et hypothèses retenues et leur compatibilité avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique. Selon les cas, l'investisseur apportera toute précision : sur la conséquence des changements climatiques et des événements météorologiques majeurs ; sur l'évolution de la disponibilité et du prix des ressources naturelles ; sur la cohérence des dépenses des émetteurs avec une stratégie bas-carbone ; sur des mesures d'émissions de gaz à effet de serre (méthodologie à préciser) ; sur des encours investis dans des thématiques et infrastructures contribuant à la transition ; sur tout élément mis en œuvre par les pouvoirs publics dans ce cadre	6
▶ Présentation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique. L'investisseur pourra exposer les cibles indicatives qu'il se fixe et comment il apprécie leur cohérence avec cet objectif	6

7.2 Sources externes d'analyses ESG

PRESTATAIRE	UTILISATION
VigeoEiris	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse sociale et environnementale des entreprises ▶ Analyse de la gouvernance des collectivités publiques et des sociétés non-cotées
MSCI ESG Research	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse de la gouvernance des sociétés cotées
Sustainalytics	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse et suivi des controverses
ISS Ethix	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution de mines antipersonnel (MAP) et de bombes à sous munitions (BASM) ▶ Analyse de résolution d'AG et aide à l'application de la politique de vote
ECGS/ Proxinvest	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse de résolution d'AG et aide à l'application de la politique de vote
Trucost	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Empreinte carbone
I Care & Consult	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Part Verte ▶ Indicateur de Contribution à la transition énergétique

7.3 Principes directeurs de la politique de vote

Notre politique de vote est exigeante et repose sur des principes directeurs axés sur le respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance :

1. Le traitement équitable de l'ensemble des actionnaires, i.e. majoritaires et minoritaires.
2. L'équilibre des pouvoirs entre les instances de direction et les instances de contrôle qui doivent être composées d'administrateurs compétents, complémentaires, disponibles et en majorité libres de tout conflits d'intérêts.
3. La transparence et l'équité des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux : les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux devant toujours être justifiées et justifiables au regard de critères pertinents et objectifs.
4. L'intégrité de l'information financière et extra-financière communiquée par l'entreprise.
5. La gestion raisonnée des fonds propres, i.e. la cohérence de la politique financière au regard de la stratégie industrielle.
6. La reconnaissance par l'entreprise de responsabilités sociales et environnementales vis-à-vis de ses parties prenantes.

7.4 Une politique d'exclusion conforme aux traités internationaux

Conformément à la Convention d'Ottawa de 1997 et au Traité d'Oslo de 2010 qui interdisent l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions (BASM) et de mines antipersonnel (MAP), Groupama Asset Management s'est doté depuis le 1^{er} Mai 2009 d'une politique d'exclusion applicable à l'ensemble de ses portefeuilles sous gestion (soit les 69 Mds€ gérés par Groupama Asset Management).

Au-delà de la simple exclusion des entreprises faisant l'objet de controverses graves, Groupama Asset Management procède à une identification régulière des entreprises impliquées dans les BASM et les MAP. Sur la base des informations fournies par le prestataire externe ISS Ethix, une liste interne d'exclusion est établie et communiquée à l'ensemble des gérants, aux équipes des risques pour le contrôle d'exclusion effective, ainsi qu'au département de la conformité. Les entreprises sont réparties au sein de deux catégories :

« Rouge »

l'implication de l'entreprise est confirmée

« Orange »

de fortes présomptions d'implication existent pour l'entreprise

Les entreprises placées en catégorie « rouge » sont exclues des investissements de Groupama Asset Management, tandis que celles placées en catégorie « orange » le sont à titre préventif et demeurent dans le périmètre d'investissement (à fin 2018, le groupe détient moins d'un million d'euros de positions sur des entreprises classées en orange).



8-10, rue d'Astorg - 75383 Paris Cedex 08
343 115 135 RCS Paris
www.groupama.com